Rapport annuel 2001 - 2002

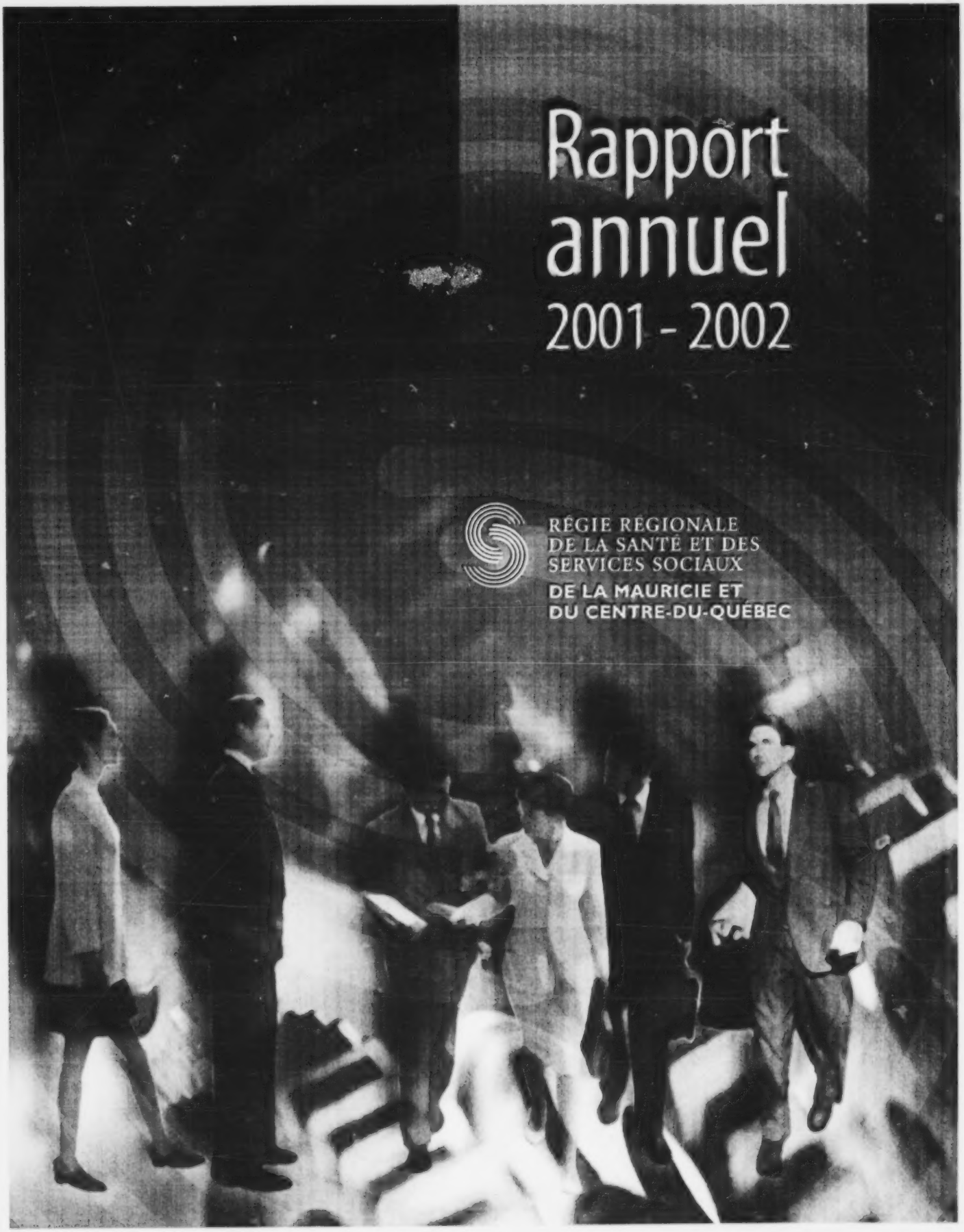

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

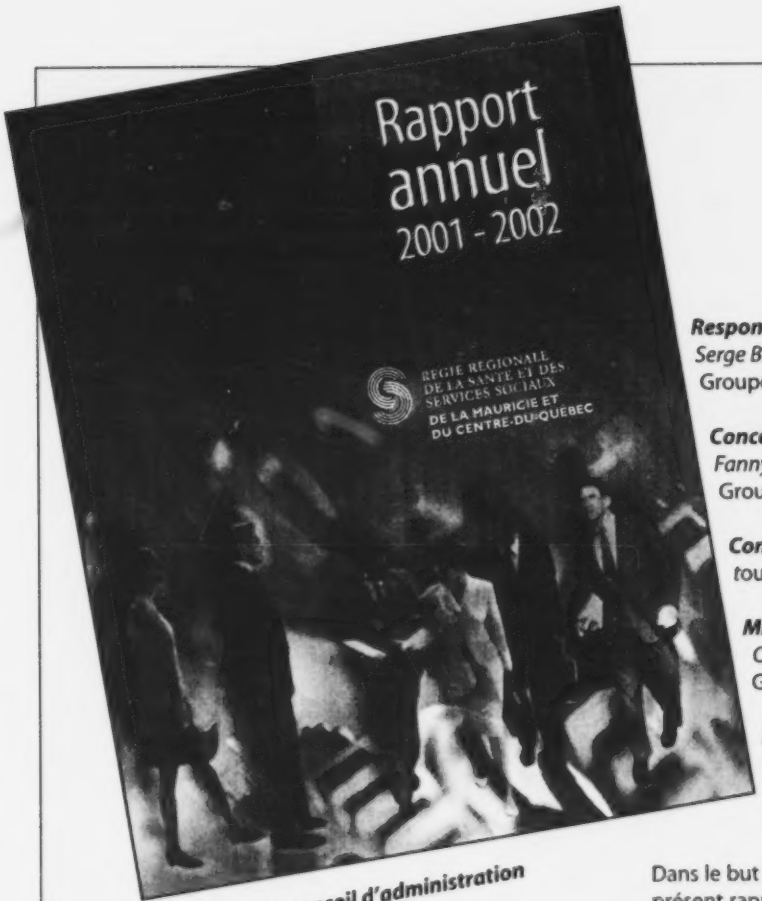

Responsable :
Serge Beauchamp, directeur du
Groupe Développement de l'organisation

Conception et coordination :
Fanny Houle,
Groupe Développement de l'organisation

Contribution :
tous les groupes de la Régie régionale

Mise en page et correction :
Claudette Provencher,
Groupe Développement de l'organisation

Page couverture et graphisme intérieur :
Cristal Communication

Adopté par le conseil d'administration
Le 2 octobre 2002
CARR-02-41

Dans le but de faciliter la rédaction et la lecture du présent rapport, il est à noter que le genre masculin a été utilisé dans un sens grammatical, sans discrimination envers les personnes.

Le terme région est utilisé au singulier tout au long du présent rapport pour désigner la région sociosanitaire sous la responsabilité de la Régie régionale qui inclut les deux régions administratives 04 et 17.

L'année de référence du présent rapport s'étend du 1er avril 2001 au 31 mars 2002.

Dépôt légal 2002
ISBN-2-89340-074-4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

©Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction doit être fidèle au texte utilisé.

Document disponible sur le site Web de la Régie régionale : http//www.rrsss04.gouv.qc.ca

Mot du président et de la présidente-directrice générale

Une année de transition...

Si nous devions caractériser l'année qui vient de se terminer au sein du réseau de la santé et des services sociaux, nous ne pourrions passer à côté de ce que l'on communément nommé le changement dans la gouverne. En effet, l'adoption en juin 2001 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, souvent appelée loi sur la gouverne, a fait de cette année une année de transition à plusieurs égards.

D'entrée de jeu, mentionnons comme transition majeure le point que c'est fait entre deux conseils d'administration en milieu d'année, un changement à la présidence, de nouveaux visages, un contexte différent... Comment ne pas souligner l'engagement indéfectible et le comportement responsable du conseil qui a maintenu la Loi et conduit à bon port son mandat dans le contexte de la Loi, et ce, sans jamais perdre de vue sa raison d'être : le bien-être des citoyens. Comment aussi ne pas signaler le dynamisme, non moins exceptionnel, du nouveau conseil qui a entrepris au pied levé et avec ardeur la concrétisation son rôle et l'exercice de son mandat dans l'intérêt des citoyens.

Au chapitre du fonctionnement de la Régie régionale et de son conseil d'administration, de nouvelles instances nous guident dans l'exercice de nos mandats : la Commission infirmière régionale et la Commission multidisciplinaire régionale. Celles-ci s'ajoutent à celles déjà en place pour devenir autant de lieux de prise de parole où différents acteurs nous orientent dans nos processus décisionnels. Ainsi dans, des médecins, des infirmières et autres professionnels de la santé, sans oublier des gens des organismes communautaires et divers autres bénévoles, nous apportent un éclairage important. Bientôt, la population aura également la possibilité d'occuper un espace privilégié, à travers le Forum de la population, pour débattre de l'amélioration du réseau de la santé et des services sociaux et faire ses recommandations. Enfin, bien que le rapport annuel couvre la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002, nous ne pouvons passer sous silence une modification importante apportée à notre structure depuis juin 2002 : la fonction de présidence-direction générale a remplacé celle de direction générale.

Au-delà de ces changements structurels, c'est tout un esprit qui se dégage de la nouvelle gouverne du réseau : un esprit de mobilisation, de compte et d'imputabilité. Si, à première vue, ces concepts peuvent paraître quelque peu réductionnistes parce que trop administratifs, n'oublions pas qu'ils sont d'abord et avant tout porteurs d'une meilleure cohérence. La nouvelle gouverne est venue confirmer la régionalisation et clarifier les rôles au niveau national et régional, rendre des comptes permet de s'améliorer, de s'ajuster, et ce, toujours dans l'optique de mieux servir la population. Bref, nous venons raffiner notre engagement.

C'est donc avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2001-2002 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il s'agit d'un canal majeur par lequel nous témoignons de nos gestes à la population.

En fait, ce rapport marque le passage entre ceux des dernières années et ceux qui vous seront présentés à l'avenir. Vous noterez que, cette année, nous vous exposerons les principaux résultats atteints par secteur d'activité dans chacun des groupes qui constituent la Régie régionale. Dès 2002-2003, le rapport d'activités contiendra aussi des résultats atteints, mais ceux-ci seront liés aux objectifs énoncés dans le prochain plan stratégique triennal, actuellement en préparation.

Comme base à cette planification stratégique, nous bénéficions d'un héritage important avec le dépôt du bilan du Plan de consolidation 1999-2002.

Monsieur Maurice Gilbert,
président du conseil d'administration

Madame Michèle Lemaire,
présidente-directrice générale

Ce bilan a permis de révéler que la région avait de bonnes assises dans les orientations qu'elle s'était donnée. Il a aussi permis de conclure que, même si nous n'en sommes pas encore arrivés à un réseau tissé serré tel que nous l'aurions souhaité, notre région bénéficie tout de même d'un réseau plus serré qu'avant, et en voie de le devenir encore davantage. Il nous donne des défis à relever, une lecture de l'environnement et des enjeux à surveiller. Permettons-nous de mentionner à nouveau que, même si elle n'y est pas encore rendue, notre région est en bonne route vers son but d'un réseau de services qui se concerte et dont les multiples éléments s'unissent pour réussir à offrir des services de qualité, continus et accessibles partout sur le territoire.

Si nous regardons plus spécifiquement les réalisations de la dernière année, outre celles touchant la gouverne, voici certains dossiers importants relativement à l'organisation, à l'accès et à l'efficience des services offerts :

- l'adoption de critères de reconnaissance permettant aux établissements d'accréditer les ressources intermédiaires en conformité avec les critères régionaux ;
- la fusion du CLSC du Centre-de-la-Mauricie et du CHSLD du Centre Mauricie ;
- l'adoption du cadre de financement de base des organismes communautaires, afin d'adapter les modes de fonctionnement aux besoins et particularités qui évoluent ;
- l'approbation d'un contrat d'affiliation, entre l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et l'Université de Sherbrooke, qui permet de favoriser l'implantation de médecins dans notre région ;
- l'adoption d'un protocole d'intervention provisoire en ressources résidentielles privées afin de resserrer les liens entre les réseaux public et privé, le tout dans une optique de qualité des services ;
- la nomination d'un commissaire régional à la qualité des services ;
- les premières phases d'implantation d'unités satellites de dialyse à l'Hôpital Sainte-Croix et à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ;
- le démarrage d'Info-Social, un nouveau service d'aide et d'intervention téléphonique en situation de crise ;
- les nombreuses décisions d'allocation budgétaire ayant pour but de consolider les services.

... et un travail constant

Les résultats énoncés dans ce rapport annuel illustrent une grande partie du travail qui se fait à la Régie régionale, mais ne permettent pas de démontrer tout ce qui se fait au quotidien. Nous voulons donc réitérer nos remerciements à tout le personnel pour son professionnalisme ; il est le cœur de l'organisation. Soulignons également l'excellent travail des administrateurs ainsi que des professionnels et bénévoles œuvrant dans les établissements, les organismes communautaires, les entreprises ambulancières et les cabinets privés. Enfin, merci à tous nos partenaires, sans qui la Régie régionale ne pourrait avoir autant d'impact dans son milieu sur l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

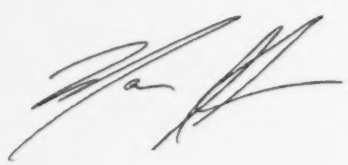

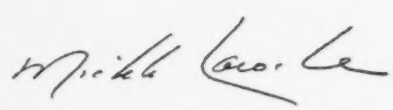

Table des matières

Sigles et acronymes 6

Chapitre 1
LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

- Portrait de la région et de la population 7
- Organismes communautaires 8
- Réseau des établissements au 31 mars 2002 9
- Carte géographique du territoire 10

Chapitre 2
LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

- Mission 11
- Plan d'organisation 11
- Encadrement 12
- Organisation régionale des ressources en santé publique 12
- Effectifs au 31 mars 2001 12
- Organigramme 13
- Membres du conseil d'administration 13
- Commission infirmière régionale (CIR) 14
- Commission médicale régionale (CMR) 14
- Commission multidisciplinaire régionale (CMuR) 15
- Comité consultatif sur les conditions de vie des femmes 16
- Comité pour l'accès à des services en langue anglaise ... 17
- Département régional de médecine régionale (DRMG) .. 17
- Mesures d'urgence 19
- Mobilisation intersectorielle 19

Chapitre 3
LES RÉSULTATS ATTEINTS DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA RÉGIE RÉGIONALE

Groupe Développement de l'organisation
- Mot du directeur 20
- Communications 20
- Centre de documentation 21
- Documents publiés en 2001-2002 21
- Ressources humaines 22
- Ressources matérielles et informationnelles 22
- Ressources financières 22
- Affaires juridiques 22

Groupe Ressources réseau
- Mot du directeur 23
- Activités régionales de formation 23
- Gestion de la présence au travail 23
- Systèmes d'information en ressources humaines 23
- Service régional de main-d'œuvre 23
- Planification de la main-d'œuvre 24
- Planification de la main-d'œuvre des cadres 24
- Planification de la main-d'œuvre en pharmacie, réadaptation physique et autres secteurs 24
- Planification de la main-d'œuvre en soins infirmiers 24
- Immobilisations 24
- Équipements 25
- Modernisation du réseau 25

Groupe Santé physique
- Mot du directeur 26
- Plan régional d'organisation de services médicaux en soins généraux 26
- Plan régional d'organisation des services médicaux spécialisés et surspécialisés (projet hospitalier) 26
- Programme régional de suivi systématique de clientèles 26
- Services d'urgence 27
- Services de laboratoires et d'imagerie médicale 27
- Services pharmaceutiques 27
- Gestion optimale de l'asthme et consolidation des centres d'enseignement sur l'asthme 27
- Programme de lutte au cancer 27
- Programme québécois de dépistage du cancer du sein .. 28
- Organisation des services pour les personnes atteintes d'insuffisance rénale 28
- Affaires médicales 28
- Services préhospitaliers d'urgence 28

Groupe Santé publique
- Mot du directeur 29
- Villes et Villages en Santé, développement social et développement des communautés 29
- VIH/sida et maladies transmissibles sexuellement 29
- Santé environnementale 30
- Santé au travail 30
- Traumatismes non intentionnels 31
- Lutte contre le tabagisme 31
- Produits immunisants 31
- Maladies évitables par la vaccination 32
- Vaccination contre l'influenza 32
- Vaccination contre le pneumocoque 33
- Lutte contre la pauvreté 33
- Activité physique 33

106-04384/

Groupe Santé sociale

- Mot du directeur 35
- Info-Social 35
- Enfance-jeunesse-famille 35
- Planification des naissances 35
- Santé mentale 35
- Alcoolisme et toxicomanie 36
- Personnes aînées 36
- Déficience physique, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement 37
- Ressources non institutionnelles 37
- Économie sociale 37
- Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) 37
- Violence conjugale et sexuelle 38

Groupe Vigie et qualité des services

- Mot du directeur 40
- Traitement des plaintes 40
- Stratégie d'amélioration continue de la qualité des services 41
- Évaluation et monitorage 41
- Connaissance et surveillance 41
- Technologies de l'information 42
- Infocentre 42

Chapitre 4

LES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE RÉGIONALE

- Rapport des vérificateurs sur les données financières incluses dans ce document 43
- Résultats du fonds d'exploitation de l'exercice terminé au 31 mars 2002 44
- Résultats du fonds des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2002 45
- Solde du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé le 31 mars 2002 46
- Bilan du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées au 31 mars 2002 47
- État d'allocation des enveloppes régionales de crédits de l'exercice terminé au 31 mars 2002 48
- Bilan de certains fonds affectés au 31 mars 2002 49-50
- Bilan du fonds affecté des équipements au 31 mars 2002 51
- Analyse de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2002 52-53
- Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds affectés des équipements au 31 mars 2002 54

Chapitre 5

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Autorisations d'emprunt 55
- Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés 56
- Surplus et déficits des établissements publics et privés 57
- Financement par catégorie d'organismes 58

Annexes

- Règles d'éthique 59
- Règlements sur l'exclusivité de fonctions des cadres supérieurs et sur les conflits d'intérêts 60
- Programme de soutien aux organismes communautaires 61-77

AMP	Activités médicales particulières
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractères sexuels
CAMO	Comité d'aide à la main-d'oeuvre
CAR	Commission administrative régionale
CDD	Centre de dépistage désigné
CEA	Centre d'enseignement sur l'asthme
CEEM	Centre d'essai et d'expérimentation en munitions
CH	Centre hospitalier
CHCD	Centre hospitalier de courte durée
CHCM	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CRID	Centre de références et d'investigations diagnostiques
CLSC	Centre local de services communautaires
C-MDSA	Combitude-moniteur défibrilateur semi-automatique
CMMI	Comité mixte municipal industriel
CMR	Commission médicale régionale
COPIN	Comité du plan interne des mesures d'urgence de la Régie régionale
COU	Contraception orale d'urgence
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
CRCDCQ	Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec
CRDM	Conseil régional de développement de la Mauricie
CRR	Centre de réadaptation régional
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CTMSP	Classification par types en milieu de soins et services prolongés
DRMG	Département régional de médecine générale
DSP	Direction de santé publique
EES	Équipes écoles en santé
FADOQ	Fédération de l'âge d'or du Québec
FCRR	Familles en crise, rupture et recomposition
GMF	Groupe de médecine de famille
GTI	Groupe tactique d'intervention
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCGG	Mécanisme de coordination géronto-gériatrique
MDJ	Maison des jeunes
MENV	Ministère de l'Environnement
MPOC	Maladies pulmonaires obstructives chroniques
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTS	Maladies transmissibles sexuellement
NEGS	Naître égaux - Grandir en santé
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PACE	Programme d'action communautaire pour les enfants
PAIP	Programme d'accélération des investissements publics
PCNP	Programme canadien de nutrition prénatale
PDI	Plan directeur immobilier
PFT	Programme fonctionnel et technique
PHTLS	Pre-Hospital Trauma Life Support
PNSP	Priorités nationales de santé publique
PICTA	Protocoles d'intervention cliniques des techniciens ambulanciers
PQAT	Programme québécois de l'abandon du tabagisme
PQDCS	Programme québécois de dépistage du cancer du sein
PREM	Plan régional d'effectifs médicaux
PROSM	Plan régional d'organisation des services médicaux
RASMCQ	Regroupement des appels santé dans la région MCQ
REIQCS	Réseau d'échange et d'information québécois sur le cancer du sein
RI	Ressource intermédiaire
RIGIC	Réseau intégré de gestion de l'information clinique
RNI	Ressource non institutionnelle
RSSS	Regroupement de la santé et des services sociaux
RTF	Ressource de type familial
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCIC+	Système d'information sur les clientèles et les services en CLSC
SDE	Soutien au développement de l'enfant 0-5 ans, de sa famille et de ses milieux de vie
SICHELD	Système d'information sur la clientèle en centre d'hébergement et de soins de longue durée
SIRTF	Système d'information de ressources de type familial
SISPUQ	Système d'information pour les services préhospitaliers d'urgence
SIURGE	Système d'information des services d'urgence
SMAF	Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle
SOC	Soutien aux organismes communautaires
SRMO	Service régional de main-d'œuvre
SSC	Suivi systématique des clientèles
TCC	Traumatisme cranio-cérébral
TED	Trouble envahissant du développement
TCV	Taux de couverture vaccinale
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
URLS	Unité régionale de loisirs et de sports
Y'APP	(Programme) Y'a personne de parfait

Chapitre 1

La région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Portrait de la région et de la population

Quelques caractéristiques sociodémographiques

La région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec représente la quatrième plus peuplée au Québec. Sa croissance est cependant plus faible que celle du Québec. Comparativement à l'ensemble du Québec, la population régionale se distingue par :

- une proportion plus importante de la population faiblement scolarisée ;
- une proportion plus importante de la population au sein des ménages de revenus inférieurs ;
- une proportion plus élevée de la population se percevant comme pauvre ou très pauvre, et ce, sur une longue durée (plus de cinq ans) ;
- une plus faible proportion de la population occupant un emploi rémunéré.

La région sociosanitaire 04

- Superficie régionale de 44 943 km^2.
- Taux de ruralité de 34,3 %.
- Deux régions administratives :
  - Mauricie (superficie de 37 992 km^2 ; taux de ruralité 25,9 %) ;
  - Centre-du-Québec (superficie de 6 951 km^2 ; taux de ruralité 44,5 %).
- Douze districts sociosanitaires dont sept en Mauricie et cinq au Centre-du-Québec.

La population

- Population projetée pour l'année 2001 de 486 598 personnes dont 263 105 en Mauricie et 223 493 au Centre-du-Québec.
- Accroissement de la population de 2,2 % entre 1991-1996 et projetée à 0,6 % entre 1996 et 2001 (croissance au Centre-du-Québec et décroissance en Mauricie).
- Population régionale plus âgée et qui vieillit plus vite que celle du Québec.
- 1 % de la population régionale est autochtone.
- 1 % de la population dont la langue maternelle est l'anglais (8 % au Québec).
- 84 % des personnes de la région vivent avec leur famille.
- 23 % des familles sont monoparentales et 20 % d'entre elles ont au moins un enfant mineur.
- 45 % des familles monoparentales et 13 % de celles biparentales vivent sous le seuil de faible revenu.

Sources

Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec, Enquête sociale et de santé 1998,
RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2002.

Tableaux de recensement 1996 : Région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, les territoires de CLSC et le Québec,
Profil 04, Cahier statistique no 16, RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, janvier 1999.

Les projections de population de la Mauricie et du Centre-du-Québec,
Profil 04, volume 7 numéro 8, RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, janvier 2000.

Organismes communautaires

En 2001-2002, la région Mauricie et Centre-du-Québec compte 257 organismes reconnus dont 252 sont financés par le programme de soutien aux organismes communautaires de la Régie régionale. Ces organismes oeuvrent dans plusieurs secteurs d'activités :

SECTEUR	ORGANISMES FINANCÉS
Services à la communauté	142
Services à la jeunesse	54
Santé mentale	31
Maintien à domicile *	23
Services aux femmes et hommes en difficulté	22
Concertation régionale	1
TOTAL :	**273**

* 15 des Centres d'action bénévole sont inclus au niveau du secteur *Services à la communauté*, ainsi que dans celui du *Maintien à domicile* 15

Pro-Anawim se retrouve dans plusieurs catégories 2

Regroupement des aidants naturels (Région 04 Nord) se retrouve dans deux catégories 1

3 organismes relèvent de budgets spéciaux 3

21

TOTAL RÉEL D'ORGANISMES FINANCÉS : **252**

Région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Réseau des établissements au 31 mars 2002

TERRITOIRE SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICIE				
Districts sociosanitaires	**Établissements**			
	CSLC	**CHSLD**	**CH**	**CRR**
Haut-Saint-Maurice	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice			
Mékinac Des Chenaux	CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan			
Centre-de-la-Mauricie	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie Centre d'accueil Les Chutes inc. (privé conventionné)		Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	Centre de réadaptation InterVal
Maskinongé	*Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé			
Trois-Rivières	CLSC Les Forges	Centre d'hébergement et de soins de longue durée Le Trifluvien	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
Cap-de-la-Madeleine	Centre de santé Cloutier-du Rivage			
TERRITOIRE SOCIOSANITAIRE DU CENTRE-DU-QUÉBEC				
Nicolet-Yamaska	Centre de santé Nicolet-Yamaska			Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Bécancour	*CLSC-CHSLD Les blés d'or			
Drummond	CLSC Drummond	CHSLD Cœur-du-Québec	Hôpital Sainte-Croix	
Arthabaska	CLSC Suzor-Coté	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc. (privé conventionné)	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
L'Érable	CLSC-CHSLD de l'Érable			
		Hôpital St-Julien		

* *Après le 31 mars 2002, ces établissements ont reçu les lettres patentes confirmant leur changement de nom en ceux de : Centre de santé Les blés d'or et Centre de santé de la MRC de Maskinongé.*

De plus, pour éviter toute confusion, l'équipe de rédaction utilise dans le présent rapport les nouvelles appellations.

Région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Districts sociosanitaires

Chapitre 2

La Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Mission

En association avec ses partenaires, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec vise le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de la région.

Pour exercer ses responsabilités, la Régie régionale apporte une contribution qui la distingue, en posant les principaux gestes suivants :

- elle porte une vision globale intégrée de la santé et du bien-être de la population ;
- elle propose et convient, avec les établissements et autres acteurs des réseaux communautaire et institutionnel, de la contribution qu'elle attend d'eux, dans le respect des responsabilités de chacun ;
- elle se fait l'agent promoteur, auprès des partenaires régionaux, des autres secteurs qui ont de l'influence sur le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être, des objets pour lesquels elle souhaite faire des alliances ;
- elle crée des conditions facilitantes pour permettre au réseau et aux partenaires d'assurer leurs responsabilités en regard de la santé et du bien-être de la population ;
- elle s'assure de la qualité (efficience, efficacité, pertinence et interdépendance) des actions du réseau de la santé et des services sociaux ;
- elle contribue à l'amélioration de la performance du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

Plan d'organisation

Le plan d'organisation de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est conçu de façon à assurer la coordination de ses différentes composantes, et ce, afin de réaliser les mandats qui lui sont conférés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il s'agit de fonctions reliées :

- à la population et aux usagers ;
- à l'allocation des ressources financières ;
- à l'organisation des services ;
- à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- à la santé publique ;
- aux priorités de santé et de bien-être.

Les caractéristiques qui lui sont propres permettent de présenter une organisation :

- aplatie dans ses niveaux hiérarchiques ;
- souple, ouverte, décloisonnée ;
- basée sur des équipes responsabilisées et imputables ;
- qui place la population au centre de ses actions ;
- qui agit en partenariat avec les organismes et établissements des territoires, de même qu'avec les acteurs socio-économiques ;

- qui accorde une priorité au pilotage stratégique réalisé en association autant à l'interne qu'avec les partenaires externes ;
- qui place une priorité sur la poursuite de la transformation interne.

La structure comporte six groupes sous la responsabilité de la Direction générale, soit :
- Groupe Développement de l'organisation ;
- Groupe Ressources réseau ;
- Groupe Santé sociale ;
- Groupe Santé physique ;
- Groupe Santé publique ;
- Groupe Vigie et qualité des services.

Au centre de cette structure se retrouve le conseil d'administration, composé de membres issus de la région. Il assure son rôle de gestion supérieure des orientations de l'organisation et d'imputabilité auprès du ministre. On retrouve, de plus, six instances consultatives régionales au conseil d'administration, assurant ainsi l'expertise nécessaire à une réponse adaptée aux multiples besoins de la population de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Les ressources de la Régie régionale sont réparties dans les locaux du 550 rue Bonaventure à Trois-Rivières et au 570 rue Hériot à Drummondville.

Encadrement

Deux niveaux d'encadrement sont mis en place à la Régie régionale. Cette situation d'aplatissement de la structure ne connaît qu'une exception occasionnée par les obligations relatives à un contrat de services avec la CSST.

Les postes d'encadrement sont les suivants :
- une présidente-directrice générale ;
- un directeur général adjoint ;
- un directeur du Groupe Développement de l'organisation ;
- un directeur du Groupe Ressources réseau ;
- un directeur du Groupe Santé physique ;
- un directeur du Groupe Santé publique ;
- un directeur du Groupe Santé sociale ;
- un directeur du Groupe Vigie et qualité des services.

La structure d'encadrement est donc composée d'un président-directeur général, de sept postes de cadres supérieurs et d'un poste de cadre intermédiaire.

Organisation régionale des ressources en santé publique

La structure organisationnelle de la Régie régionale intègre les actions de promotion et de prévention de la santé au sein de chaque regroupement administratif. Le directeur régional de santé publique assume, pour sa part, l'ensemble des responsabilités que lui confie la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c.S-4.2).

Eu égard au rôle des CLSC dans la réalisation des activités de prévention et de promotion de la santé au bénéfice de la population sur chaque territoire, un mécanisme de collaboration est convenu afin de faciliter la réalisation des responsabilités respectives des CLSC et du directeur régional de santé publique.

Effectifs de la Régie régionale au 31 mars 2002

Les cadres et la présidente-directrice générale :
Temps complet :
- *nombre de personnes :* *9*

Les emplois réguliers :
Temps complet :
- *nombre de personnes :* *119*

Temps partiel :
- *nombre de personnes :* *12*
- *équivalent temps complet :* *8,25*

Les occasionnels :
Nombre d'heures rémunérées
- *aux cours de l'exercice :* *68 881*
- *équivalent temps complet :* *37,66*

ORGANIGRAMME au 31 mars 2002

Conseil d'administration

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Commission infirmière régionale

Commission médicale régionale

Commission multidiciplinaire régionale

Mme Michèle Laroche
directrice générale

Comité consultatif sur les conditions de vie des femmes

Département régional de médecine générale

Comité pour l'accès à des services en langue anglaise

M. Jean-Denis Allaire
directeur général adjoint

M. Ali Hamrouni	M. André Dontigny	M. Michel Gervais	M. Marc Lacour	M. Serge Beauchamp	M. Jacques Longval
directeur	*directeur*	*directeur*	*directeur*	*directeur*	*directeur*
Groupe Ressources réseau	***Groupe Santé publique***	***Groupe Santé physique***	***Groupe Santé sociale***	***Groupe Développement de l'organisation***	***Groupe Vigie/qualité des services***

**En juin 2002, Mme Michèle Laroche a été nommée présidente-directrice générale*

Membres du conseil d'administration

Milieu de la santé et des services sociaux
Monsieur Jean Damphousse
Monsieur Maurice Robert (président)
Madame Marie Théorêt

Milieu de l'enseignement
Madame Nicole Turgeon-Lecomte

Milieu communautaire
Madame Monique Emond

Milieu syndical
Monsieur Denis Labelle

Milieu socio-économique, MRC, municipalités
Monsieur Raymond Bilodeau (vice-président)
Monsieur Gilles Lebel
Monsieur Michel Legault
Monsieur Claude Trudel

Commission médicale régionale
Monsieur Alain Noël

Commission infirmière régionale
Madame Nicole Villard

Commission multidisciplinaire régionale
Madame Marie-Claude Ayotte

Membres cooptés
Madame Claudette Bergeron
Madame Ginette Deshaies

Présidente-directrice générale
Madame Michèle Laroche

Commission infirmière régionale

Mandat

Introduite dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux en juin 2001, la Commission infirmière régionale est principalement responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis :

- sur l'organisation, la distribution et l'intégration des soins infirmiers dans la région et sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, à la lumière des plans régionaux d'organisation des services ;
- sur certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services qui impliquent les soins infirmiers ;
- sur les approches novatrices de soins et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population.

Liste des membres

Collège de l'enseignement universitaire
Madame Michèle Côté
Professeure, département des sciences de la santé de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège de l'enseignement collégial
Madame Carole Lemire (présidente)
Professeure, coordonnatrice en soins infirmiers au Cégep de Shawinigan

Collège membre des comités exécutifs des directeurs et directrices des soins infirmiers ou des responsables des soins infirmiers
Madame Louise Boisvert Gosselin (vice-présidente)
Responsable des soins infirmiers à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Jocelyne Charest
Directrice adjointe aux soins et services clientèle
CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska

Collège membre des comités exécutifs des conseils des infirmières et infirmiers
Madame Francine Boulé
Infirmière service de cardiologie au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Madame Micheline Lafond
Infirmière au Centre de santé Nicolet-Yamaska
Madame Marguerite Dumont
Adjointe du chef de programme hébergement au Centre de santé de la MRC de Maskinongé
Madame Nicole Villiard
Infirmière au CHSLD Cœur-du-Québec

Collège membre des comités d'infirmières et d'infimiers auxiliaires
Madame Céline Cloutier
Infirmière auxiliaire au CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska

Collège membre coopté
Madame Jocelyne Belisle
Chef du programme santé mentale au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie

Membre d'office
Madame Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

Mise sur pied en octobre 2001, la Commission infirmière régionale a tenu trois rencontres en 2001-2002. Au cours de celles-ci, la commission :

- a pris connaissance de l'environnement de la commission et, en particulier, des caractéristiques de la région et du réseau, des responsabilités et de l'organisation de la Régie régionale, des principaux documents de référence encadrant l'organisation régionale des services et des règles de fonctionnement de la commission ;
- a proposé des candidats pour le poste du conseil d'administration de la Régie régionale réservé à la Commission infirmière régionale ;
- a procédé à la désignation d'un membre coopté, tel que prévu à la Loi ;
- a émis un avis au conseil d'administration sur le bilan du Plan de consolidation 1999-2002.

Commission médicale régionale

Mandat

Introduite dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux en 1993, la Commission médicale régionale est responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis :

- sur l'organisation et la distribution des services médicaux dans la région et sur les plans d'effectifs médicaux, à la lumière des plans régionaux d'organisation des services ;
- sur la qualité de l'organisation des services médicaux dans la région ainsi que sur l'accessibilité à ces services et leur coordination ;
- sur les modes de rémunération et l'organisation de la pratique des médecins qui sont susceptibles de répondre le mieux aux besoins de la région ;
- sur la partie des plans d'organisation de services qui vise des services médicaux.

De plus, la commission donne à la Régie régionale son avis :

- sur les critères d'admission et les politiques de transfert des usagers dans les établissements de la région ;
- sur la désignation des établissements qui doivent dispenser des services d'urgence et sur l'adoption, par ceux-ci, de normes de fonctionnement adéquat de ces services ainsi que de normes assurant une répartition adéquate des cas d'urgence ;
- sur la conception et l'implantation d'un système d'information régionale permettant le suivi quotidien de la situation prévalant dans les services d'urgence et dans les transports ambulanciers.

Liste des membres

Collège des médecins spécialistes
Dr Robert Cyr
CHCM et CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie
Dre Marie-Hélène Girouard
CHRTR et Centre de santé de la MRC de Maskinongé
Dr Alain Noël (vice-président)
Hôpital Sainte-Croix, Centre de santé Nicolet-Yamaska et cabinet privé

Collège des médecins omnipraticiens
Dr Jean-Claude Philibert (président)
CHCM et cabinet privé
Dre Monic Pichette
Hôtel-Dieu d'Arthabaska et cabinet privé
Dr André Trahan
CHRTR, CHSLD Le Trifluvien et cabinet privé

Membres désignés par la Régie régionale
Dr Jean Langlois
Centre de santé Les blés d'or
Dr Alain Renaud
CHCM et cabinet privé
Dr Jacques Bernard
CHRTR et cabinet privé

Membre observateur
Dr Gérald Bélanger
Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Membres d'office
Dr André Dontigny
Directeur régional de santé publique
Madame Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

L'année 2001-2002 a été marquée par un renouvellement de la composition de la Commission médicale régionale qui a eu lieu à l'automne 2001. Entre le 1er avril 2001 et le 31 mars 2002, la commission a tenu sept rencontres. Au cours celles-ci, la commission :

- a émis un avis sur le Plan régional d'effectifs médicaux en spécialités ;
- a recommandé les priorités d'investissement en haute technologie 2001-2002 ;
- a proposé des candidats pour le poste du conseil d'administration de la Régie régionale réservé à la commission ;
- a recommandé au conseil d'administration la désignation d'un membre observateur à la commission, en provenance de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ;
- a émis un avis relatif au développement de milieux de stages universitaires dans les établissements de la région.

De plus, à partir de janvier 2002, les nouveaux membres de la commission ont pris connaissance de leur environnement et, en particulier, des caractéristiques de la région et du réseau, des responsabilités et de l'organisation de la Régie régionale, des principaux documents de référence encadrant l'organisation régionale des services, de l'état de situation de diverses démarches en cours relatives aux services médicaux spécialisés et généraux et de la situation prévalant au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (CHCM).

Commission multidisciplinaire régionale

Mandat

Introduite dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux en juin 2001, la Commission multidisciplinaire régionale est principalement responsable envers le conseil d'administration de la Régie régionale de donner son avis :

- sur l'organisation, la distribution et l'intégration des services dans la région de même que sur la planification de la main-d'œuvre à la lumière des plans régionaux d'organisation des services ;
- sur certaines questions relatives à l'accessibilité et à la coordination des services ;
- sur les approches novatrices de services et leurs incidences ;
- sur la santé et le bien-être de la population.

Liste des membres

Collège de l'enseignement collégial
Madame Louise Bertrand (présidente)
Représentante des cégeps, Cégep de Trois-Rivières

Collège de l'enseignement universitaire dans les domaines sociaux
Monsieur André Cloutier
Professeur, département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège de l'enseignement universitaire dans les domaines de la santé
Madame Jocelyne Moreau (vice-présidente)
Professeure, département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collège professionnel du domaine social
Madame Ginette Comeau
Agente de relations humaines au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie
Madame Marie-Claude Ayotte
Psychologue au CLSC-CHSLD vallée de la Batiscan

Collège gestionnaire du domaine social
Monsieur Yvon Comeau
Directeur des services clientèle aux Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Collège professionnel du domaine de la réadaptation et de la santé
Madame Chantal Pinard
Ergothérapeute au CLSC Les Forges
Madame Diane Gobeil
Physiothérapeute à l'Hôpital Sainte-Croix

Collège gestionnaire du domaine de la réadaptation et de la santé
Monsieur Gilles Cloutier
Directeur de la recherche et du développement au CSDI Mauricie/Centre-du-Québec

Collège professionnel des domaines techniques
Madame Cyndie Villeneuve
Technicienne en réadaptation physique à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Marie-Andrée Pintal
Intervenante sociale au Centre de santé Cloutier-du Rivage
Madame Monique R. Lupien
Technicienne en assistance sociale au Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Membre d'office
Madame Michèle Laroche
Présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

Mise sur pied en octobre 2001, la Commission multidisciplinaire régionale a tenu quatre rencontres en 2001-2002. Au cours de celles-ci, la commission :

- a pris connaissance de l'environnement de la commission et, en particulier, des caractéristiques de la région et du réseau, des responsabilités et de l'organisation de la Régie régionale, des principaux documents de référence encadrant l'organisation régionale des services et des règles de fonctionnement de la commission ;
- a proposé des candidats au poste du conseil d'administration de la Régie régionale réservé à la commission ;
- a émis un avis au conseil d'administration sur le bilan du Plan de consolidation 1999-2002 ;
- a formulé ses commentaires préliminaires sur le projet de Cadre de référence sur la planification de la main-d'œuvre en Mauricie et au Centre-du-Québec et sur le projet d'Orientations régionales en déficience intellectuelle, deux sujets pour lesquels la commission a émis un avis formel au conseil d'administration au début de 2002-2003.

Comité consultatif régional sur les conditions de vie des femmes

Mandat

Créé en 1994, le comité consultatif régional sur les conditions de vie des femmes est responsable envers la direction générale de la Régie régionale de donner son avis, à la demande de celle-ci :

- sur l'intégration des éléments spécifiques aux femmes dans l'organisation, la distribution et l'intégration des services dans la région en lien, notamment, avec le *Plan stratégique triennal d'organisation des services*, le *Plan d'action régional en santé publique*, des orientations régionales ou des plans d'action régionaux d'organisation des services ;
- sur certaines questions relatives à l'adéquation, l'accessibilité ou la coordination des services vues sous l'angle de la réponse aux besoins spécifiques des femmes.

Liste des membres

Madame Andrée Brière
Hôtel-Dieu d'Arthabaska
Madame Francyne Ducharme
Table de concertation des groupes de femmes du Centre-du-Québec
Madame Jocelyne D. Paquette
CALACS La Passerelle
Madame Marthe Frigon
CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan

Madame Renée Gauthier
Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Madame Hélène Hinse
CLSC Suzor-Coté
Madame Louise Lauzière
Maison des femmes des Bois-Francs
Madame Marie-Marthe Lespinay
Centre d'entraide bénévole de Nicolet
Madame Céline Neault
Centre local d'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Madame Clo Pratte
Centre de santé des femmes de la Mauricie
Madame Christine Pruneau
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Madame Ginette Voyer
Conseil du statut de la femme bureau régional Mauricie–Centre-du-Québec

Résultats atteints

L'année 2001-2002 a été marquée par la tenue de plusieurs échanges avec la direction générale de la Régie régionale qui ont conduit à un ajustement du rôle et du fonctionnement du comité. Ces changements visaient à mieux circonscrire l'apport du comité et à le rendre cohérent avec les changements à la gouverne, dont l'implantation de nouvelles commissions consultatives régionales. Les ajustements en question ont été officialisés par résolution du conseil d'administration, le 17 avril 2002.

De plus, au cours des huit rencontres qui ont eu lieu en 2001-2002, le comité a émis un avis à la direction générale sur :

- le projet d'Orientations régionales en déficience intellectuelle ;
- le projet de Plan d'action régional en allaitement maternel ;
- un projet de Règlement révisé du comité consultatif régional sur les conditions de vie des femmes.

Enfin, avant que son rôle ne soit réorienté vers l'émission d'avis, le comité a, au cours de ses rencontres, effectué un suivi de l'avancement de divers dossiers régionaux parmi lesquels se retrouvent le dépistage du cancer du sein, l'alcoolisme et les toxicomanies, le planning des naissances, le projet de centre des naissances, la santé mentale, la violence faite aux femmes et l'analyse différenciée selon les sexes.

Comité pour l'accès à des services en langue anglaise

Mandat

Le mandat du comité pour l'accès à des services en langue anglaise est de donner son avis à la Régie régionale sur les programmes d'accès élaborés conformément à l'article 348 de la Loi, évaluer ces programmes d'accès et, le cas échéant, y suggérer des modifications et assumer tout autre fonction ou mandat confié par la Régie régionale.

Liste des membres

Madame Brenda Bailey
Ulverton
Madame Charlotte Dousett
Trois-Rivières
Madame Carol Chiasson
Cap-de-la-Madeleine
Madame Donna O'Connor
Inverness
Monsieur Tony Ianniciello
Trois-Rivières

Résultats atteints

- Tenue de cinq rencontres, dont une rencontre en comité restreint pour élaborer la brochure d'information sur la politique régionale. Les principales préoccupations de la communauté anglophone ont été entendues et des actions pour tenter de solutionner les problèmes rencontrés ont été réalisées.
- Campagne d'information publique afin de mieux faire connaître à la population anglophone de la région la politique régionale d'accès à des services de santé et des services sociaux en anglais.

Chaque établissement du réseau de la santé et des services sociaux a transmis à la Régie régionale un bilan de la mise en œuvre de la politique au sein de leur organisation.

Département régional de médecine générale

Mandat

Dans le but d'améliorer l'accessibilité, la continuité et l'intégration des services de médecine générale, le DRMG exerce, sous l'autorité de la direction générale, les responsabilités suivantes, énoncées dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux :

- faire des recommandations sur la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens qui doit être élaborée conformément à l'article 377 et, une fois que le ministre a approuvé le plan, assurer la mise en place et l'application de la décision de la Régie régionale relative à ce plan ;
- définir et proposer le plan régional d'organisation des services médicaux généraux et assurer la mise en place et l'application de la décision de la Régie régionale relative à ce plan ;
- définir et proposer un réseau d'accessibilité aux soins médicaux généraux pouvant inclure le réseau de garde intégré, la garde en disponibilité pour les services dispensés en centre d'hébergement et de soins de longue durée et pour le programme de maintien à domicile et assurer la mise en place et la coordination de la décision de la Régie régionale relative à ce réseau, le tout devant s'inscrire à l'intérieur du plan régional d'organisation des services médicaux généraux ;
- faire des recommandations sur la nature des services médicaux généraux découlant des programmes prioritaires et assurer la mise en place de la décision de la Régie régionale relative à cette matière ;
- faire des recommandations sur la liste des activités médicales particulières visées à l'article 361 et assurer la mise en place de la décision de la Régie régionale relative à cette liste ;
- évaluer l'atteinte des objectifs relativement au plan régional d'organisation des services médicaux généraux et à la partie du plan régional des effectifs médicaux relative aux médecins omnipraticiens ;
- donner son avis sur tout projet concernant la dispensation des services médicaux généraux ;
- réaliser toute autre fonction que lui confie le directeur général de la Régie régionale relativement aux services médicaux généraux.

Liste des membres

Membres élus
Dr Réjean Duplain
Cap-de-la-Madeleine
Dr Sylvain Labbé
Victoriaville
Dr Alain Renaud
Shawinigan

Membres cooptés
Dr Claude Lapointe
Trois-Rivières
Dr Benoit Gervais
Drummondville

Membre d'office
Madame Michèle Laroche,
présidente-directrice générale de la Régie régionale

Résultats atteints

Au cours de l'année, le DRMG a participé à plusieurs travaux :

- *formation des tables médicales territoriales :* arrimage avec la table des Bois-Francs ; formation d'une table à Drummondville, au Centre-Mauricie et dans le secteur Mékinac/des Chenaux ; rencontres avec des médecins de Nicolet et Fortierville, de La Tuque, de Trois-Rivières pour la formation de tables et révision des contrats actuels d'AMP ;
- *support à l'implantation des GMF :* rencontres régulières pour les projets des Bois-Francs et de St-Léonard d'Aston ;
- *PROSM :* participation à l'élaboration de la démarche des plans d'organisation des soins médicaux en médecine générale avec le comité interne de la Régie régionale et arrimage avec les tables territoriales existantes ;
- *PREM :* rencontres provinciales sur l'élaboration des ; démarches avec l'équipe de santé physique sur les données, le dépannage, les primes d'installation, les boursiers, etc.

En outre, le comité de direction du DRMG a atteint les résultats suivants :

- création d'un outil de communication avec les médecins du territoire, *Le DRMG vous informe ;*
- réunions régulières du comité de direction ;
- discussions et prises de position sur des problématiques particulières : demandes d'AMP (entre autres Clinique de St-Nicéphore), positionnement sur les crises des salles d'urgence et les besoins en effectifs médicaux, etc. ;
- révision du document sur la planification des soins d'urgence régionaux ;
- élaboration des critères pour les primes d'installation de nouveaux médecins en médecine générale ;
- élaboration des critères pour les allocations de formation médicale continue, comme levier aux activités prioritaires ;
- journée de formation sur l'élaboration d'un PROS et d'un PREM.

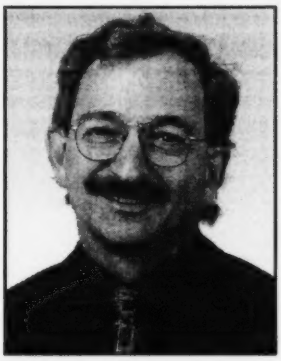

Jean-Denis Allaire
directeur général adjoint

Au printemps 2002, 22 responsables des mesures d'urgence dans les établissements assistaient à une activité de formation portant sur le nucléaire et ses effets sur la santé

Mesures d'urgence

- Tenue d'un exercice d'alerte des intervenants d'urgence de la Régie régionale et de tous les établissements du réseau régional de la santé et des services sociaux.
- Prestation de deux activités de formation au réseau des 35 intervenants psychosociaux d'urgence des CLSC sur l'intervention psychosociale d'urgence, la gestion du stress, la verbalisation post-sinistre et la protection de la santé en cas d'accident à la centrale Gentilly 2.
- Organisation et réalisation d'une mission en France et en Belgique sur la mise à disposition des comprimés d'iode stable autour des centrales nucléaires françaises et belges, en vue de la révision de cette mesure dans le plan des mesures d'urgence nucléaire externe à la centrale Gentilly 2.
- Coordination de l'opération de remplacement des comprimés d'iode stable dans les municipalités entourant la centrale nucléaire Gentilly 2.
- Publication des lignes directrices sur l'utilisation des comprimés d'iode en cas d'accident à la centrale nucléaire Gentilly 2.
- Coordination des mesures d'urgence et soutien aux établissements lors des événements suivants :
  - attentats terroristes du 11 septembre 2001 (préparation à la possibilité d'accueillir des passagers d'avions détournés vers Trois-Rivières), soutien aux visiteurs américains présents dans la région, soutien aux effectifs des autres régions, participation à la coordination nationale de deux alertes au bioterrorisme qui ont suivi le 11 septembre (préparation et formation du personnel du réseau, de pompiers, d'ambulanciers et de policiers en cas de contamination à l'antrax)
  - intoxication à l'école polyvalente Le Rocher de Grand-Mère (novembre 2001) ;
  - incendie d'une usine de tapis à St-Nicéphore (janvier 2002) ;
  - incendie d'une résidence privée pour personnes âgées à Cap-de-la-Madeleine (mars 2002) ;
  - incendie avec décès de trois jeunes enfants à Trois-Rivières (mars 2002).

Mobilisation intersectorielle

- Signature d'une entente spécifique liant onze ministères et organismes et visant la réalisation d'une recherche évaluative sur le modèle alternatif d'accès au travail pour les personnes handicapées mis en place en Mauricie par *Consentra inc.* Ce dernier est un regroupement d'entreprises d'économie sociale pour personnes gravement handicapées.
- Reconduction pour une seconde et dernière année de l'entente spécifique liant le Conseil régional de développement de la Mauricie, le ministère des Régions, l'Unité régionale de loisir et du sport de la Mauricie et la Régie régionale et portant sur la prévention des abus sexuels chez les enfants dans le milieu du loisir et du sport.
- Identification par le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec et le Conseil régional de développement de la Mauricie des organismes socio-économiques qui devront être consultés dans le cadre du processus menant à la désignation des membres du conseil d'administration de la Régie régionale.
- Participation régulière de la Régie régionale aux rencontres des conférences administratives régionales du Centre-du-Québec et de la Mauricie et à de nombreuses démarches conduites par des partenaires intersectoriels, dont le développement du portail électronique gouvernemental de chacune des deux régions administratives, la production du Bilan socio-économique du Centre-du-Québec, la mise en place de projets de transport collectif dans chaque MRC, les projets de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières et le projet de système d'information géographique du Centre-du-Québec.
- Rencontre des équipes de direction de la Régie régionale et de l'Université du Québec à Trois-Rivières et détermination de deux champs de collaboration étroite, soit la planification de la main-d'œuvre et les technologies de l'information.

Chapitre 3

Les résultats atteints dans les différents groupes de la Régie régionale

Groupe Développement de l'organisation

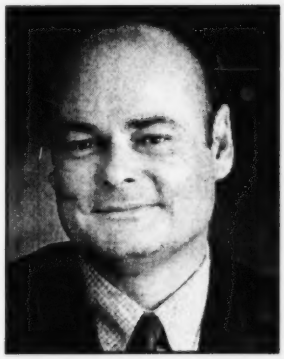

Serge Beauchamp
directeur

Le Groupe Développement de l'organisation est en quelque sorte l'arrière-scène de la Régie régionale. Ce groupe voit à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles internes. Il assure la mise à jour et l'entretien du parc informatique et des systèmes d'information de la Régie régionale, la gestion documentaire ainsi que les activités et services reliés aux services documentaires de la Régie régionale. Enfin, c'est lui qui est responsable des activités de communication internes et externes et du support organisationnel en matière de logistique et d'affaires juridiques.

Communications

- Production de bulletins d'information et de documents tels *Le Réso-lu, La Santé Contagieuse, Prendre le temps, Profil 04, Le DRMG vous informe, le Rapport annuel,* etc.
- Création d'un nouveau bulletin mensuel relatant les principales décisions prises par le conseil d'administration, *Le Conseil express,* et création de 2 fascicules d'information *Faits saillants : Loi modifiant la Loi sur la santé et les services sociaux,* dont un en collaboration avec la Régie régionale de Chaudière-Appalaches.

Le Conseil Express

Bulletin d'information du conseil d'administration

Volume 1, numéro 1 FÉVRIER 2002

Les décisions connues plus rapidement !

Le Conseil express est le nouveau bulletin d'information du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les principales décisions du conseil y figureront désormais, plutôt que d'être publiées dans *Le Réso-lu*, vous pourrez ainsi les connaître beaucoup plus rapidement !

Le Conseil express est distribué par courrier électronique aux directions générales de tous les établissements, aux médias régionaux ainsi qu'à toute organisation qui en fera la demande. Pour ce faire, il suffit de contacter madame Diane Chiasson, à la Régie régionale au (819) 693-3615 ou par courrier électronique à l'adresse suivante diane.chiasson@rrsss04.gouv.qc.ca

mesure qui détermine le jour et le mois où doivent avoir lieu les premières élections. Le projet de Règlement a été développé par un groupe de travail mandaté par le Comité de gestion du réseau (COGR). Ce comité est formé des sous-ministres et des directeurs généraux des régies régionales.

Les quatre recherchées dans l'élaboration du Règlement étaient : la cohérence avec la Loi la cohérence entre les régions sociosanitaires, l'adaptation aux réalités régionales et le choix des processus de désignation les plus efficaces et les plus simples possibles. Le conseil d'administration a adopté le Règlement.

Règlement sur l'élection par la population de certains membres des conseils d'administration des établissements publics

- Réalisation d'un outil de présentation de la Régie régionale, formé d'une pochette et de documents électroniques.
- Développement et mise à jour du site Web de la Régie régionale.
- Tenue de 10 conférences de presse et diffusion de 38 communiqués de presse entre le 1er avril 2001 et le 31 mars 2002 (disponibles sur le site Web). Organisation de points de presse téléphonique, après chaque assemblée publique du conseil d'administration.
- Réponse à 302 demandes de médias d'information.
- Constitution d'une politique de communication.

- Démarche de partenariat avec les établissements et identification des chantiers prioritaires avec les directeurs généraux.
- Implantation d'un outil de promotion de la région Mauricie en vue de soutenir le recrutement des effectifs médicaux, outil élaboré en collaboration avec le CRD Mauricie : Néocarta et site Web.

Messieurs Michel Gervais, directeur du Groupe Santé physique, Jacques Picard, directeur du projet chez Césart création et Jean-Pierre Adam, président du CRDM, ont procédé au lancement de la Néocarta et du site Internet La médecine en Mauricie, en novembre 2001.

Centre de documentation

- Parachèvement de l'inventaire de tous les documents.
- Élaboration d'un projet de politique de gestion documentaire.
- Établissement d'un plan de fonctionnement (rôles et responsabilités).
- Réalisation d'un cadre légal et de procédures en matière d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Le centre possède une collection d'environ 6 500 volumes, 140 abonnements de périodiques et 450 cassettes vidéo.

Documents publiés en 2001-2002

Amélioration continue de la qualité des services pour et avec l'usager ! : évaluation des attentes et de la satisfaction des usagers, sondages 2000 (2001), 163 p.

Approche intégrée de la gestion optimale de l'asthme sur le territoire de desserte de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville (projet PRIISME) : monitorage des résultats (2001), 32 p.

Bilan du Plan de consolidation 1999-2002 : une vision d'amélioration continue pour un réseau tissé serré (2001), 71 p.

Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie (2001), 8 p.

Des communautés en santé : cadre de référence en matière de santé publique (2002), 92 p.

La vie sociale, ça se travaille ! : plan de communication interne, vie sociale et appartenance (2001), 80 p.

Les poussières (2001), 1 cartable et 1 CD ROM.

Lignes directrices pour l'utilisation des comprimés d'iode stable en cas d'accident à la centrale nucléaire Gentilly 2 (2002), 53 p.

Mission québécoise sur la prédistribution des comprimés d'iode et les mesures de protection du personnel d'urgence et de la population autour des centrales nucléaires françaises du 11 au 24 septembre 2001 : rapport de mission (2002), 53 p.

Orientations régionales en déficience intellectuelle : document de consultation (2002), 51 p.

Problématique des agressions sexuelles : définition, ampleur, services, document de travail (2001), 71 p.

Programme pour une maternité sans danger : analyse des demandes faites par les travailleuses enceintes ou qui allaitent pour 1998, 1999 et 2000 (2002), 88 p.

Programme québécois de lutte contre le cancer : état de situation de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2002), 71 p.

Protocole d'intervention pour les plaintes en ressources résidentielles privées (2001), 30 p.

Rapport annuel 2000-2001 (2001), 112 p.

Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2000-2001 (2001), 100 p.

Soignons notre avenir ! Rapport du colloque sur la planification de la main-d'œuvre infirmière de la Mauricie et du Centre-du-Québec tenu à Trois-Rivières le 20 avril 2001 (2001), 33 p.

Stratégie régionale de lutte contre le VIH/SIDA et les MTS : cadre de référence, plan d'action 2001-2004 (2001), 1 cartable.

Ressources humaines

- Conception et adoption d'une politique de formation et perfectionnement.
- Élaboration des fondements d'un profil de compétence dans le Groupe Santé sociale (équipe enfance-jeunesse-famille) et identification des besoins de formation et de perfectionnement assurant le maintien et l'amélioration des compétences clés.
- Constitution d'une politique de stages à la Régie régionale.
- Organisation et planification du plan de formation et perfectionnement des directeurs en fonction des besoins exprimés.
- Développement d'un outil permettant de gérer les mouvements de personnel (référentiel employés).
- Actualisation d'une formation interne en gestion de projets.
- Création d'un programme de formation en gestion de portefeuille de projets.

Ressources matérielles et informationnelles

- Constitution d'une politique et procédure relatives aux approvisionnements en biens et services.
- Réorganisation physique permettant la disposition de nouvelles salles de réunion et le dégagement des espaces à bureaux.
- Rénovation des locaux de Drummondville.
- Révision et mise à niveau de l'inventaire des licences d'exploitation des différentes applications.
- Migration vers Windows NT.
- Migration vers Lotus Notes R5.
- Développement d'applications internes (référentiel employés, intersectorialité, gestion des locaux et équipements).

Ressources financières

- Implantation d'un nouveau système comptable.

Affaires juridiques

- Constitution de règlements afférents aux élections par la population et à la désignation de membres de conseil d'administration d'établissements publics.
- Mise en œuvre du règlement de désignation par la Régie régionale aux conseils d'administration des établissements publics.
- Élaboration de cadres de gestion :
  - avis de la Régie régionale au regard de la nomination d'un directeur général d'établissement public ;
  - nomination de médecins et octroi de privilèges de pratique.
- Développement d'un projet de règlement afférent à l'émission et au renouvellement de permis d'exploitation d'une entreprise ambulancière.
- Rôle conseil auprès du MSSS et de l'organisation au regard de l'actualisation des différents aspects de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux :
  - constitution du conseil d'administration de la Régie régionale ;
  - constitution des conseils d'administration des établissements publics ;
  - constitution des commissions régionales ;
  - nomination de la présidente-directrice générale.
- Mise à jour du règlement de régie interne.

Le Groupe Développement de l'organisation a joué un rôle conseil auprès du MSSS dans l'actualisation de la loi sur la gouverne. On voit ici une photo prise lors de l'assemblée de désignation des membres de la Commission infirmière régionale.

Groupe Ressources réseau

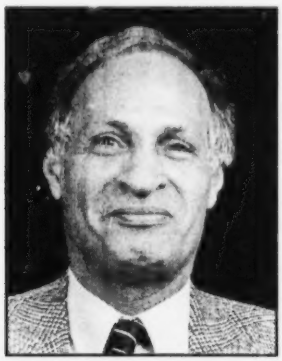

Ali Hamrouni,
directeur

Le Groupe Ressources réseau, comme son nom l'indique, concentre ses activités autour des ressources du réseau régional de santé et de services sociaux. Il voit à la gestion des ressources humaines externes, dont la planification de la main-d'œuvre, la formation et le développement des compétences. Il gère également l'ensemble des responsabilités de la Régie régionale à l'égard des immobilisations, des équipements de haute technologie, du développement technologique, de la modernisation de l'infrastructure administrative et du soutien des établissements. Enfin, il assure l'allocation des ressources financières et la gestion des ressources financières externes.

Activités régionales de formation

- Réalisation d'une activité de réflexion sur la nouvelle gouverne du réseau de la santé et des services sociaux, regroupant les directeurs généraux d'établissements et la directrice générale de la Régie régionale.
- Reddition de comptes des activités de formation réalisées par les établissements à l'intention du personnel d'encadrement et répartition d'une partie du budget régional à cet égard dans les établissements, soit 281 146 $.
- Réalisation du programme de formation pour l'intervention en situation de crise auprès d'un groupe d'intervenants de CLSC en collaboration avec l'Université de Montréal.
- Réalisation d'un programme de formation pour l'intervention en situation de crise auprès d'un groupe d'intervenants des organismes communautaires en hébergement et auprès d'un groupe d'intervenants des centres de prévention du suicide.
- Poursuite de la réalisation du programme de formation auprès de l'équipe régionale d'intervention TED du CSDI.
- Analyse des besoins de formation des intervenants des organismes communautaires Accès logement et Accès travail.
- Soutien à l'implantation du Programme de formation en développement professionnel auprès de groupes d'intervenants des Centres jeunesse et des CLSC de la région.
- Soutien à la réalisation d'une recherche évaluative sur les facteurs d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre des intervenants psychosociaux des Centres jeunesse, des CLSC et de Domrémy dans les territoires des Bois-Francs.
- Participation aux travaux du comité national sur la formation des membres de conseil d'administration des établissements, du comité organisateur du Rendez-vous national des cadres et du comité national de formation en santé mentale.

Gestion de la présence au travail

- À partir des données ministérielles, diagnostic régional de la situation des absences au travail partagé avec les établissements et identification des établissements à prioriser en termes d'actions à mener.
- Adoption, par l'équipe de direction de la Régie régionale, du plan régional 2002-2006 en gestion de la présence au travail.
- Élaboration d'un plan d'action régional 2002-2003 en gestion de la présence au travail.
- Participation aux travaux nationaux sur le dossier de la présence au travail.

Systèmes d'information en ressources humaines

- Production de données sur la main-d'œuvre en soins infirmiers, à partir du fichier R-22, en réadaptation, en pharmacie et en personnel d'encadrement supérieur et intermédiaire.
- Adoption, par l'équipe de direction de la Régie régionale, du plan régional 2002-2006 sur les systèmes d'information en ressources humaines.
- Élaboration d'un plan d'action 2002-2003 sur les systèmes d'information en ressources humaines.

Service régional de main-d'œuvre

- Traitement de 993 requêtes de main-d'œuvre par le service régional de main-d'œuvre (SRMO) pour l'année 2001-2002. De ce nombre, 26 requêtes ont été comblées ; c'est-à-dire que 26 personnes sur la sécurité d'emploi ont été replacées dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Au 31 mars 2002, ils étaient 24 salariés disponibles pour le replacement comparativement à 40 pour la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne les cadres en replacement, 42 personnes étaient en stabilité d'emploi au 31 mars 2002. Toutefois, 18 d'entre eux participaient au programme de pré-retraite et retraite prévu dans les conditions de travail des cadres. De plus, 18 autres personnes réalisaient divers projets temporaires ou personnels ou étaient en période d'essai dans de nouvelles fonctions. Seulement 6 des 42 cadres en replacement étaient à la recherche active d'emploi.

Planification de la main-d'œuvre

- Sessions de consultation auprès des instances régionales sur le cadre de référence et les plans régionaux de main-d'œuvre 2002-2006 : huit rencontres de discussions et consultation entre le 19 mars et le 3 mai 2002.

Planification de la main-d'œuvre des cadres

- Participation à des travaux nationaux sur les programmes de relève des cadres intermédiaires et des cadres supérieurs.

Planification de la main-d'œuvre en pharmacie, réadaptation physique et autres secteurs

- Participation régionale a des activités provinciales de recrutement, tels les carrefours d'emploi des universités Laval, de Sherbrooke et de Trois-Rivières et aux deux journées carrière en orthophonie, audiologie, ergothérapie et physiothérapie de l'Université de Montréal. Plus d'une centaine de curriculum vitae ont été amassés.
- Promotion de la région dans la section santé et services sociaux dans *Le Guide de l'emploi*, par Septembre éditeur, édition 2002.
- Adhésion au site de recrutement en ligne destiné au réseau de la santé et des services sociaux et formation offerte à tous les utilisateurs de la région quant au fonctionnement technique de ce nouvel outil.

Planification de la main-d'œuvre en soins infirmiers

- Formation d'un comité de planification de la main-d'œuvre en soins infirmiers en mars 2001.
- Organisation du Colloque régional sur la planification de la main-d'œuvre infirmière le 20 avril 2001 : 155 participants.
- Participation active aux carrefours de l'emploi 2001-2002 des universités Laval, de Sherbrooke et de Trois-Rivières ainsi que du CEGEP de Trois-Rivières : 160 curriculum vitae déposés.
- Dépôt du projet interétablissement au ministère sur *La réorganisation du travail : étape clé du suivi systématique des clientèles,* le 29 mars 2001.
- Financement support d'un programme d'actualisation des soins infirmiers : 19 finissants en mai 2002.
- Démarche régionale de recrutement des candidats à l'exercice de la profession infirmière avec dix établissements de la région : 115 candidats recrutés.

La Régie régionale était présente au Carrefour de l'emploi de l'Université Laval en septembre 2001.

10 établissements de la région ainsi que la Régie régionale se sont unis pour la Journée carrière des étudiants en soins infirmiers, au Cégep de Trois-Rivières.

Immobilisation

Maintien des actifs

- Réalisation d'un inventaire exhaustif des biens mobiliers et immobiliers du réseau régional de la santé et des services sociaux. Cet inventaire permet de mieux connaître l'état général des installations en 2001-2002 et de bien cerner les prioritées a court, moyen et long terme, principalement en ce qui a trait au maintien des actifs (vétuste, sécurite, mise aux norrnes).
- Révision des règles de gestion de l'enveloppe budgétaire attribuée au maintien des actifs et dégagement de nouvelles stratégies de financement d'immobilisations et d'équipements.

Le programme d'accélération des investissements publics (PAIP) a permis d'investir environ 5,5 M$ répartis sur 23 projets couvrant les besoins des onze territoires, principalement dans les établissements dédiés aux personnes âgées (CHSLD). Les projets se sont essentiellement traduits par des travaux de vétusté et de sécurité incendie.

Finalisation de projets majeurs dans la région

- Construction du Centre de santé Cloutier-du Rivage à Cap-de-la-Madeleine, pour un investissement de 13 M$.
- Inauguration et mise en service du Centre de santé Nicolet-Yamaska, pour un investissement de 10 M$.
- Inauguration du département d'hémodialyse a l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville, pour un investissement de 1 M$ (télé-médecine).

Travaux en cours

- Réalisation des plans et devis préliminaires du CHCM (20 M$: implantation d'un centre ambulatoire) et du CHSLD Ermitage (6,5 M$: agrandissement et réaménagement de la Résidence Le Chêne).
- Réalisation des plans et devis d'exécution du Centre de santé de la MRC de Maskinongé (2 M$: agrandissement et réaménagement de la Résidence Avellin-Dalcourt), du CHRTR (20 M$: agrandissement et réaménagement du lot #3) et de l'Hôtel-Dieu d' Arthabaska (10 M$: laboratoires, pédiatrie et chirurgie d'un jour).
- Soutien à la préparation des programmes fonctionnels et techniques (PFT) des établissements de chaque territoire qui en ont fait la demande, dont le CLSC-CHSLD de l'Érable et le Centre de santé Les blés d' or.

Équipements

- Support au projet d'inventaire des équipements dont le coût est supérieur à 1 000 $. La Régie régionale a financé 75 % de certains frais encourus par la prise d'inventaire, pour une subvention totale de 102 663 $. Dix-neuf établissements de la région Mauricie et Centre-du-Québec ont décidé de mettre à jour leur inventaire d'équipements.
- Investissements totalisant 3 873 815 $, alloués au renouvellement des équipements dans le cadre du maintien des actifs 2001-2002.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a donné en 2001-2002 une enveloppe spécialement dédiée à l'achat de petits équipements en soins infirmiers dans les établissements de santé. La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec s'est vu octroyée un montant total de 1 360 200 $. Il s'agit d'un programme d'achat visant à améliorer les soins aux malades et les conditions de travail du personnel infirmier.

Dans le cadre des projets majeurs de construction (programme fonctionnel et technique) octroyés en 2001-2002, certains établissements ont reçu des subventions pour le volet équipements de leurs projets. Ainsi, le Centre de santé Cloutier-du Rivage a bénéficié d'un montant de 1,1 M$ pour l'achat d'équipements mobiles et spécialisés, tandis que le Centre de santé Nicolet-Yamaska a reçu une somme de 97 000 $ pour les équipements du Centre des naissances.

Dans le cadre du programme de haute technologie 2001-2002, la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec a reçu la première tranche de la subvention régionale de ce programme. Ainsi, la région a pu bénéficier d'une somme de 900 000 $ pour l'acquisition de moniteurs défibrillateurs semi-automatiques pour le secteur pré-hospitalier d'urgence.

Enfin, le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé, dans le cadre du vaste programme AGIR, le volet sur les petits équipements de laboratoire inclus dans le programme d'accélération des investissements publics (PAIP). Dix-sept établissements de la région ont pu bénéficier d'un montant total de 2 977 772 $ pour l'achat d'équipements (type glucomètres) pour les analyses effectuées hors laboratoires.

Modernisation du réseau

Laboratoires

Contribution financière au projet portée de 50 % à 75 % du coût admissible, compte tenu de la croissance du volume d'activités et des difficultés pour plusieurs établissements de dégager l'autofinancement nécessaire. Ce soutien financier additionnel de 2 813 703 $ a été versé auprès des dix établissements offrant des services de laboratoire et qui avaient déployé l'informatisation de ceux-ci, selon le cadre de gestion du fonds régional de soutien à la modernisation. Cette contribution est rendue possible notamment grâce à des abrogations de projets qui n'ont pu être actualisés.

Imagerie médicale

Mise en œuvre du projet estimé à 10 000 000 $. Ce projet s'inscrit dans le cadre des priorités annuelles en haute technologie. Deux phases sont prévues :

- quatre centres hospitaliers font partie de la première phase qui se déroulera en 2002-2003.
- huit autres établissements concernés font partie de la deuxième phasequi se déroulera en 2003-2004.

Le 4 février 2002, en conférence de presse, une annonce de 2,5 M$ pour l'entretien des immeubles en Mauricie était faite dans le cadre du PAIP. Onvoit ici le député de Trois-Rivières et ministre du Revenu, M. Guy Julien, les députés M. Rémy Désilets et M. Yves Beaumier ainsi que Mme Michèle Laroche, directrice générale de la Régie régionale.

Groupe Santé physique

Michel Gervais
directeur

Le Groupe Santé physique est celui qui est le plus lié aux soins physiques de la population. Il assure la mise en oeuvre des priorités régionales reliées à l'accès et à l'organisation des services en santé physique, particulièrement pour les services de base et d'Info-Santé dans chaque district sociosanitaire, les services ambulatoires, les services d'urgence, les services diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les soins généraux, spécialisés et surspécialisés. Il voit à la mise en oeuvre d'activités concertées régionalement à l'égard de problématiques en santé physique, principalement les maladies associées au système cardiovasculaire, respiratoire, endocrinien et musculo-squelettique, dans les programmes régionaux comme la lutte au cancer, le dépistage du cancer du sein, la dialyse rénale et le réseau de traumatologie. Il est responsable des activités relatives aux affaires médicales, notamment la gestion et la planification régionale des effectifs médicaux, la mise à jour des plans régionaux d' organisation des services médicaux et cliniques. De plus, il assure le support auprès de la Commission médicale régionale (CMR), du Département régional de médecine générale (DRMG) et des groupes de médecine de famille (GMF). Enfin, il supervise le système préhospitalier d'urgence et la coordination des plans de contingence des urgences. Il préside le comité sur la régionalisation du système du sang.

Plan général d'organisation de services médicaux en soins généraux

- Approbation par le MSSS de projets pilote de groupes de médecine de famille (GMF) dans les territoires Suzor-Coté, de l'Érable et Nicolet-Yamaska.
- Mise en place, en collaboration avec le Département régional de médecine régionale (DRMG), d'une structure interne pour supporter et coordonner la réalisation d'un plan d'organisation de services médicaux en soins généraux (PROSM).
- Mise en place de tables médicales territoriales dans le territoire de Drummondville, du Centre-de-la-Mauricie, ainsi qu'un soutien à celle du territoire d'Arthabaska - de l'Érable.
- Prolongation du contrat de service de la centrale régionale d'Info-Santé au Centre de santé Les blés d'or et mise en place d'un processus de révision et d'amélioration de l'ensemble des services Info-Santé offerts à la population dans chacun des districts sociosanitaires.

Plan régional d'organisation des services médicaux spécialisés et surspécialisés (projet hospitalier)

- Production d'une vision intégrée de l'organisation de soins et services en santé physique qui repose sur la révision des processus cliniques, la mobilisation, la rétention du personnel clinique et le financement des nouvelles technologies.
- Mise en place d'un comité de directeurs généraux visant à alimenter la réflexion sur la pertinence et l'amélioration de l'efficacité et l'efficience des services offerts.
- Mise en oeuvre d'une démarche régionale de révision du plan régional d'organisation des services médicaux spécialisés, en collaboration avec les directeurs des services professionnels des établissements. Production, pour chaque centre hospitalier, de profils sur la consommation attendue et sur la production de soins et services à la clientèle.
- Production d'une étude de faisabilité concernant le développement de services régionalisés d'hémodynamie diagnostique et thérapeutique. Selon un taux annuel d'utilisation des services, notre région a un potentiel de 2000 cathétérismes cardiaques, 760 angioplasties et 495 chirurgies cardiaques par année.
- Suivi périodique avec la Régie régionale de Montréal-Centre des patients de notre région en attente de services surspécialisés en cardiologie. Au 31 mars 2002, 3 patients demeuraient en attente. Suivi périodique des délais d'attente des patients en radio-oncologie. Pour l'année 2002, le délai est de 2 à 3 semaines.

Programme régional de suivi systématique de clientèles

Suivi systématique de clientèles
Le continuum de soins à son meilleur!

- Mise en oeuvre des activités préparatoires à l'implantation de l'approche du suivi systématique de clientèles (SSC) dans les quatre sous-territoires des centres hospitaliers de la région.
- Octroi du financement d'un chargé de projet à temps complet et de plusieurs gestionnaires d'épisodes de soins (pour un équivalent de 2 postes à temps complet) à chaque sous-territoire de centre hospitalier. Ces ressources territoriales sont responsables de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des activités reliées au SSC sur leur territoire.
- Octroi d'un financement servant à l'acquisition et à la mise

à niveau du logiciel *Profil des épisodes de soins*, spécifique à l'analyse rétrospective de l'activité clinique. Les résultats des analyses serviront de données comparatives lors des évaluations périodiques des projets.

Services d'urgence

- Réalisation du Plan d'action régional d'organisation des services d'urgence en Mauricie et au Centre-du-Quebec.
- Coordination du programme de formation sur l'échelle de triage et de gravité (ETG). Cette formation s'adresse au personnel infirmier et médical des salles d'urgence 24/7.
- Mise en place d 'un plan de communication informant la population sur l' accès aux services d'urgence.
- Distribution d'un montant non récurrent de 978 629 $ accordé par le MSSS pour la mise en place de mesures favorisant le désengorgement des urgences. Mise en oeuvre d'un système de coordination régionale et de monitorage de l'achalandage des patients sur civières à l'urgence.

Services de laboratoires et d'imagerie médicale

- Adoption d'un plan d'action concernant l'atteinte des volumes de cytologie et des normes de qualité, en collaboration avec les médecins anatopathologistes de la région.
- Coordination, avec les établissements concernés, pour la production d'un plan d'action visant à améliorer l'accès et la productivité des laboratoires. Les résultats de l'enquête provinciale de novembre 2001 démontrent :
  - une cote A (excellent) pour la région au niveau de l'accessibilité, ce qui signifie que plus de 98 % des analyses avec rendez-vous ont été effectuées à l'intérieur des délais prescrits (14 jours) par le MSSS ;
  - le coût unitaire régional pour un test de laboratoire est de 0,74 $, alors que la norme provinciale à atteindre d"ici le 31 mars 2003 s'établit à 0,70 $.
- Monitorage des délais d'attente et des difficultés d'accès aux services d'imagerie médicale (radiographie, radiofluoroscopie, échographie, tomographie axiale, résonance magnétique).

Services pharmaceutiques

- Réalisation d'un bilan des activités reliées à l'anticoagulothérapie

Gestion optimale de l'asthme et consolidation des centres d'enseignement sur l'asthme

- Tenue d'une rencontre d'information et de soutien avec les dix CEA de la région le 26 novembre 2001.
- Tenue d'une formation pour les médecins omnipraticiens.

Achalandage des centres d'enseignement sur l'asthme (CEA) :

- 166 personnes ont eu un premier rendez-vous, dont 107 âgées entre 0-18 ans et 59 âgées entre 19 ans et plus ;
- 57,2 % des références sont effectuées par les médecins, 35,5 % par les inhalothérapeutes et 6,02 % par les pharmaciens d'officine.

Programme de lutte au cancer

- Nomination d'un hémato-oncologue à titre de porte-parole du Comité régional de lutte au cancer du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Élaboration, par le Comité régional de lutte au cancer, d'un cadre de référence régional en matière de lutte au cancer .
- Production et dépôt au MSSS du document *Programme québécois de lutte contre le cancer : État de situation de la Mauricie et du Centre-du-Québec.*
- Acceptation d'un projet d'implantation du réseau intégré de lutte contre le cancer (phase de démarrage). Avance de fonds de l'ordre de 500 000 $ de la part de la Régie régionale pour consolider l' équipe régionale en hémato-oncologie et déployer un premier groupe d'intervenants réseau dans chacune des parties du territoire
- Recrutement de chirurgiens pour participer au Comité régional de lutte au cancer.

Au CHRTR, l'oncologie a été choisie comme projet pilote pour le projet Réseau intégré de gestion de l'information clinique (RIGIC).

La Régie régionale a appuyé l'implantation du projet RIGIC. De gauche à droite : Dr Cristian Carrier, hémato-oncologue, membre de la table régionale en cancérologie, Mme Jacinthe Marchand, directrice générale adjointe au CHRTR et directrice du projet, M. Jean Bragagnolo, directeur général du CHRTR, M. Claude Blais directeur général du CHCM, Mme Michèle Laroches, directrice générale de la Régie régionale et Mme Louise Cardinal, vice-présidente aux ventes chez Médisolution, tous réunis lors d'une conférence de presse au CHRTR pour lancer le projet.

Programme Québécois de dépistage du cancer du sein

Le programme régional, sous la responsabilité de la Régie régionale, est coordonné par le CHRTR et appuyé par le Groupe Santé physique et la Direction de santé publique.

- Envoi de 22 072 lettres d'invitation.
- 14 082 mammographies réalisées, taux de participation de 63,8 %.
- 14 388 lettres de relance pour un taux de participation de 65 %.
- Taux de rétention : plus de 90 %, ce qui signifie que 90 % de la population passe leur mammographie dans la région.
- Taux de référence de 10,25 %.
- Rencontre avec tous les radiologistes de la région pour leur donner des statistiques sur leur taux de référence en le comparant avec la moyenne provinciale et les autres pays où il existe des programmes de dépistage de cancer du sein.
- Réalisation d'une émission de télévision communautaire (septembre 2001) et promotion du dépistage dans le cadre du mois du sein (octobre 2001).
- Publication du bulletin *Prendre le temps*. Dîner-conférence et rencontres avec des groupes cibles.

Les délais d'attente au 31 mars 2002 étaient :

- CDD du CHRTR :
  dépistage : 24 semaines, investigation : 3 semaines
- CDD du CHCM :
  dépistage : 1 semaine, investigation : 2 semaines
- CDD de l'Hôpital Sainte-Croix :
  dépistage : 21 semaines, investigation : 3 semaines
- CRID de l'Hôtel-Dieu d' Arthabaska :
  investigation : 3 semaines
- CDD de la Clinique des Bois-Francs :
  dépistage : 3 semaines
- Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice :
  cessation des services, nouvel appareil de mammographie et attente de l'agrément.

Organisation des services pour les personnes atteintes d'insuffisance rénale

- Formation intensive et stage de perfectionnement dispensés au personnel infirmier ainsi que formations en cours d' emploi, discussions de cas par la télémédecine, congrès et colloques.
- Mise en place d 'un comité clinique composé du personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et des établissements partenaires pour assurer la qualité des services aux usagers.
- Mise en place d'un comité interdisciplinaire pour assurer tous les aspects du suivi du patient dialysé. Ce comité est composé d'infirmières, de médecins, d'un pharmacien, d'une intervenante sociale, d'une psychologue, d'une diététiste, d'une infirmière de liaison avec le CLSC et d'un prêtre.

La première phase de l'implantation des unités satellites est complétée : l'unité satellite de l'Hôpital Sainte-Croix est ouverte depuis le 11 juin 2001. Le nombre de patients prévus a été atteint. Vingt patients reçoivent leurs traitements et l'unité fonctionne trois jours par semaine.

L'implantation des unités satellites à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est prévue en novembre 2002.

Affaires médicales

- Approbation par le MSSS du plan régional des effectifs médicaux spécialisés préparé par la Régie régionale en collaboration avec les établissements. Le nombre de spécialistes prévus au PREM est passé de 271 à 309. Au 31 mars 2002, la région comptait 276 spécialistes.
- Mise en place d'un mécanisme de gestion pour l'approbation des demandes d'ajout d'effectifs médicaux par les établissements.
- Mise en place d'un système d'information pour chaque spécialité médicale misant sur les indices d'accès et de production.
- Participation accrue avec le MSSS pour l'obtention de médecins boursiers des diplômés hors Canada et des États-Unis et des candidats à l'extérieur du Québec.

Services préhospitaliers d'urgence

- Acquisition et déploiement, dans toutes les entreprises ambulancières de la région, du nouveau moniteur défibrillateur semi-automatique (MDSA).
- Recertification de 175 premiers répondants opérant dans 26 municipalités et un territoire autochtone (Wemotaci).
- Formation de 250 techniciens ambulanciers sur les protocoles d'intervention clinique (PICTA) : saturométrie, épinéphrin.
- Mise en place des équipes de techniciens ambulanciers réviseurs et techniciens ambulanciers inspecteurs pour le programme d'assurance qualité.
- Formation de 800 étudiants sur la réanimation cardiorespiratoire en milieu scolaire.
- Regroupement de plus de 95 % des entreprises ambulancières au Regroupement des appels santé de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RASMCQ).
- Formation du personnel du RASMCQ comme premier répondant et en langue seconde (anglais).

Le nombre de transports urgents a augmenté, soit 27 961 transports en 2001-2002 par rapport à 26 873 en 2000-2001.

Groupe Santé publique

André Dontigny
directeur

La santé publique se retrouve à deux niveaux à l'intérieur de la Régie régionale. D'abord, le programme de santé publique est assumé par l'ensemble des groupes de l'organisation et non seulement par le Groupe Santé publique. Ce programme relève de la Direction de santé publique, qui est responsable : d'informer la population, d'identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et de mettre en place les mesures nécessaires à sa protection, d'assurer une expertise en prévention et en promotion de la santé et un rôle conseil envers la Régie régionale sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitable, d'identifier les situations où une action intersectorielle s'impose pour prévenir les maladies, les traumatismes ou les problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population et, finalement, d'informer le directeur national de santé publique de toute situation d'urgence ou de toute situation mettant en danger la santé de la population.

Le Groupe Santé publique, pour sa part, assure l'accès au continuum des interventions et des services pour la population au regard de problématiques de santé et de bien-être (maladies infectieuses/MTS-Sida, santé et environnement, santé au travail, santé dentaire, tabagisme, Kino-Québec, Villes et Villages en santé). Il a la responsabilité de développer et de maintenir des connaissances et des pratiques efficaces en promotion-prévention. Il doit évaluer le risque et fournir l'expertise dans le cadre de plans d'urgence et assurer la planification d'interventions en cas de sinistres où la santé de la population est menacée. Il assume la gestion du contrat spécifique Régie régionale/CSST. De plus, il coordonne les actions orientées vers la lutte à la pauvreté et le développement des communautés, en lien étroit avec la Direction générale et les autres groupes.

Villes et Villages en Santé, développement social, développement des communautés

- Organisation de rencontres régionales de l'ensemble des intervenants VVS des équipes de CLSC de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour partager de l'information et des outils sur les approches de mobilisation des communautés, le développement social et le développement des communautés.
- Soutien au développement social dans les territoires de CLSC du Centre-de-la-Mauricie, Cloutier-du Rivage, de l'Érable et Les Forges avec les partenaires intersectoriels.
- Participation aux travaux de conception du document national *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés.*
- En collaboration avec le Consortium en développement social de la Mauricie, participation aux travaux de conception des outils et de la démarche de consultation de la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, madame Nicole Léger, sur les orientations et les perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté du Gouvernement du Québec.

Regroupement des cuisines collectives de Francheville

VIH/sida et maladies transmissibles sexuellement

- Diffusion :
  - de la *Stratégie régionale de lutte contre le VIH/sida et les MTS* (Cadre de référence et Plan d'action 2001-2004) ;
  - des *Orientations ministérielles sur le dépistage anonyme du VIH.*

- Distribution gratuite de :
  - 10 625 seringues aux personnes toxicomanes sur les 31 sites du *Programme de distribution et d'échange de seringues* ;
  - 48 480 condoms aux organismes communautaires œuvrant auprès de clientèles priorisées par le ministère.
- Financement complémentaire aux organismes à vocation sida :
  - 45 000 $ partagés entre BL/TS et Sidaction (Trois-Rivières) inc. ;
  - 15 600 $ (montant non-récurrent) remis à la Maison Re-Né pour un projet de suivi post-hébergement.
- Actualisation du *Programme de vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B en milieu carcéral*.
- Actualisation du *Programme de formation relié au traitement de substitution à la méthadone* pour les personnes dépendantes des opiacés, module d'enseignement s'adressant aux pharmaciens.
- Conception d'un modèle d'organisation et de prise en charge des personnes exposées au sang et autres liquides biologiques afin de limiter la transmission du VIH et des hépatites.

Santé environnementale

- Mise en place d'un comité de concertation régional MENV/MAPAQ/DSP sur l'eau potable et de procédures d'échange d'information entre les trois organisations.
- Élaboration d'outils de gestion des résultats hors normes pour les exploitants, intégrant les démarches à effectuer par les trois ministères impliqués (formulaire de déclaration, algorithme décisionnel, exemple d'avis d'ébullition).
- Réalisation, conjointement avec la direction régionale du ministère de l'Environnement, d'une tournée d'information et de sensibilisation auprès des exploitants de réseaux d'eau potable de la région Centre-du-Québec.
- Élaboration et communication d'avis de santé publique concernant les risques à la santé associés à la présence de fluor dans l'eau potable dans les cas de l'aqueduc Saint-Charles de Saint-Prosper et de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults. Élaboration et diffusion d'une lettre et d'un dépliant d'information sur la question pour la population de l'aqueduc Saint-Charles. Information et implication des intervenants des CLSC concernés.
- Intervention à la suite du signalement de concentrations élevées de nitrates dans quelques puits individuels de Saint-Étienne-des-Grès. Diffusion d'information sur les risques à la santé à la population et aux intervenants de santé de la région. Élaboration d'un outil d'intervention pour les infirmières en périnatalité.
- Réalisation de l'étude *Identification des risques associés au transport de matières dangereuses, étude des conséquences d'accidents sur le territoire de la ville de Bécancour*. Contribution à l'intégration des résultats de l'étude au plan municipal de mesures d'urgence par la participation au CMMI (Comité mixte municipal-industriel) de la ville de Bécancour.
- Réalisation de l'étude *Identification des risques associés au transport de matières dangereuses, étude des conséquences d'accidents sur le territoire de la ville de Trois-Rivières*.
- Participation à un exercice de simulation d'accident sur le pont Laviolette regroupant les directeurs de différents ministères et organismes régionaux (décembre 2001).
- Intervention lors d'urgences environnementales (avis de non-consommation émis pour le réseau d'aqueduc de Saint-Georges-de-Champlain suite à un déversement chimique et l'évacuation de l'École Durocher de Grand-Mère suite à une contamination de l'air intérieur).
- Production d'un document synthèse sur les impacts du transport sur la santé, la qualité de vie et le bien-être des communautés dans le cadre du Programme national de santé publique. Identification de certaines voies d'interventions possibles afin de réduire les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs.

Santé au travail

- Intervention par les équipes locales de santé au travail en CLSC (conformément au mandat accordé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) à la Régie régionale) auprès de 931 entreprises rejoignant ainsi 38 488 travailleurs de la région. De ces 931 entreprises, 116 ont été visitées pour la première fois, 64 nouveaux programmes de santé spécifiques ont été élaborés et 91 programmes de santé spécifiques ont été mis à jour par les équipes locales et évalués par l'équipe régionale.
- Activités de surveillance environnementale auprès de 344 entreprises de la région, touchant 4 841 travailleurs, alors que 3 527 travailleurs ont bénéficié d'activités de surveillance médicale, 5 643 de séances d'information et 9 781 d'activités de premiers secours. Également, 1 902 demandes concernant le programme maternité sans danger ont été traitées au cours de l'année. De plus, 103 demandes de service provenant de la CSST, des IADO et majoritairement des milieux de travail ont aussi été traitées.
- Intervention par le service de support en ergonomie basé à la Régie régionale auprès de 14 entreprises touchant près de 600 travailleurs.
- Évaluation sur les risques à la santé et à la sécurité, dans le cadre du projet concernant les écoles de formation professionnelle, au sein de trois ateliers et recommandations visant l'amélioration des lieux de formation. Le matériel didactique a été examiné et des journées d'échange et d'information avec les professeurs se sont déroulées dans chaque centre.

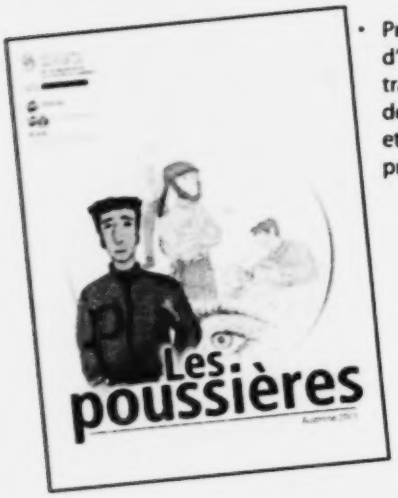

- Production d'un kit d'information pour les travailleurs sur les effets des poussières sur la santé et les moyens de prévention disponibles.

Traumatismes non intentionnels

- Distribution de la *Trousse de renseignements anti-pollution de prévention et de protection des intoxications domestiques+ autres types de blessures* (Trousse RAPPID+) à 4 000 jeunes familles de la région Mauricie et Centre-du-Québec.
- Formation des intervenants en périnatalité des CLSC et des policiers concernant la Trousse RAPPID+.

Lutte contre le tabagisme

- Promotion et soutien à la mise en œuvre de projets dans le cadre du programme *La gang allumée pour une vie sans fumée* auprès des intervenants des maisons de jeunes (MDJ) et des intervenants des équipes de CLSC des écoles secondaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Mise en place d'un comité régional des intervenants pour la réduction du tabagisme (provenant des 11 territoires de CLSC) pour soutenir la mise à jour, la bonification et l'implantation de mesures et d'activités intégrées de prévention et de réduction du tabagisme auprès des jeunes des niveaux primaire et secondaire.
- Organisation d'une rencontre régionale de l'ensemble des intervenants des équipes de CLSC des écoles primaires pour présenter la mise à jour du programme *Méchant problème* et permettre les échanges entre les intervenants.
- Organisation d'une rencontre régionale des intervenants des MDJ et des équipes scolaires des CLSC des écoles secondaires pour la mise à jour des programmes et pour favoriser le partage d'information.
- Distribution des budgets de soutien à la mise en œuvre de l'approche globale de lutte au tabagisme auprès des jeunes pour l'ensemble des territoires de CLSC de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Promotion et coordination de l'intervention minimale, en collaboration avec les intervenants du programme *Au cœur de la vie,* afin d'inciter les professionnels de la santé de cinq CLSC de la région, soit le CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan, le Centre de santé de la MRC de Maskinongé, le CLSC-CHLSD de l'Érable et le CLSC Suzor-Coté et implantation de centres d'abandon du tabagisme dans ces mêmes territoires de CLSC : projets précurseurs à l'implantation du Programme québécois d'abandon du tabagisme (PQAT).
- Production d'une promotion télévisuelle de la troisième édition du concours provincial de cessation du tabagisme *Défi J'arrête, j'y gagne !.*
- Distribution de budgets pour le soutien à la mise en œuvre du programme *Oui, j'arrête !* et des centres d'abandon du tabagisme.
- Participation à des travaux de mise à jour et d'amélioration de l'approche, des activités et des outils du programme de prévention du tabagisme *Méchant problème* avec des représentants des directions de santé publique des régions de Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie et Outaouais. Participation aux travaux de conception des orientations nationales du Plan québécois d'abandon du tabagisme.

Produits immunisants

- Nombre total de doses de vaccin anti-méningococcique reçues pendant la campagne massive de vaccination : 106 320 doses pour une valeur de 5 316 000 $.
- Nombre total de doses de vaccin anti-méningococcique perdues pendant la campagne : 808 doses (0,76 %). Ces pertes sont principalement dues à des problèmes de manipulation.
- Valeur totale des produits immunisants reçus pour les programmes réguliers de vaccination : 1 244 904 $.
- Valeur totale des produits immunisants reçus incluant la campagne de vaccination contre le méningocoque ainsi que les programmes réguliers de vaccination : 6 501 886 $.

- Pourcentage des vaccins soumis à une température inadéquate incluant la campagne de vaccination contre le méningocoque ainsi que les programmes réguliers de vaccination : 0,1 %, pour un objectif visé de < 2 %.
  Ces vaccins ont été jugés non conformes et n'ont pas été administrés.
- Valeur totale des vaccins achetés mais non utilisés, toutes causes confondues, incluant la campagne de vaccination contre le méningocoque ainsi que les programmes réguliers : 131 156 $ (2,0 %), pour un objectif visé de < 5 %.

Maladies évitables par la vaccination

Nombre de cas associés aux maladies évitables par la vaccination

- Diphtérie, poliomyélite, rougeole, rubéole, tétanos : aucun cas
- Oreillons : 1 cas
- Coqueluche : 74 cas

Couverture vaccinale disponible pour les maladies évitables par la vaccination

- Programme de vaccination contre l'hépatite B en 4e année du primaire, année scolaire 2000-2001; taux régional de couverture vaccinale : 88,4 % (objectif : 90 %).
- Programme de vaccination pour le vaccin d²T³ en secondaire III, année scolaire 2000-2001, taux régional de couverture vaccinale : 86,3 % (objectif : 95 %). Il s'agit d'un taux minimal, le taux réel étant plus élevé si l'on tient compte des étudiants vaccinés antérieurement suite à une blessure et qui n'ont pas été comptabilisés.
- Programme de vaccination de base pour les nourrissons : moyens techniques inadéquats pour obtenir les données locales et régionales.

Campagne de vaccination contre le méningocoque

- Taux régional de couverture vaccinale pour le niveau primaire : 95,6 % (objectif :90 %).
- Taux régional de couverture vaccinale pour le niveau secondaire : 93,4 % (objectif : 90 %).
- Taux régional de couverture vaccinale pour le niveau collégial : 75,4 % (objectif : 75 %).
- Nombre d'enfants âgés de 2 mois à 4 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin anti-méningococcique : 19 724 enfants (taux non calculé parce que le dénominateur précis n'est pas disponible).
- Nombre de jeunes adolescents, hors scolaire, ayant reçu une dose : 3 472 jeunes (taux non calculé parce que le dénominateur ne peut être identifié).

Vaccination contre l'influenza

En milieu ouvert

- Personnes de 65 ans et plus :
  - population cible : 69 591
  - personnes vaccinées : 36 961
  - TCV, une diminution de 1,27 % par rapport à 2000-2001 : 53,11 % (objectif 60 %)
- Personnes de 60 à 64 ans :
  - population cible : 23 184
  - personnes vaccinées : 8 122
  - TCV, une diminution de 1,43 % par rapport à 2000-2001 : 35,03 % (objectif 55 %)
- Personnes de 6 mois à 59 ans présentant certaines atteintes chroniques à la santé :
  - population cible : 42 137
  - personnes vaccinées : 13 395
  - TCV, une diminution de 9,6 % par rapport à 2000-2001 : 31,79 % (objectif 50 %)
- Personnel des établissements de soins :
  - population cible : 15 475 personnes (CHSGS, CHSLD, CLSC)
  - personnes vaccinées : 5 631
  - TCV, TCV stable chez ce groupe. En comparaison, 5 176 personnes avaient été vaccinées en 2000-2001 : 36,2 % (objectif 35 %)
- Personnes de la maisonnée (contacts avec des malades chroniques)
  - population cible : non disponible
  - personnes vaccinées : 1 793 (objectif 100 %). En comparaison, 3 338 personnes avaient été vaccinés dans ce groupe en 2000-2001

En milieu fermé

- Personnes de 65 ans et plus :
  - population cible : 2 568
  - personnes vaccinées : 2 038
  - TCV, une diminution de 1,3 % et une baisse sous l'objectif provincial antérieurement atteint depuis 2 ans : 79,36 % (objectif 80 %)
- Groupe des 6 mois-64 ans, (86,6 % en 1999-2000) pour : 60-64 ans
  - population cible : 119
  - population vaccinée : 127
  - TCV : 100 %.

6 mois-59 ans :
- population cible : 235
- population vaccinée : 213
- TCV : 90,4 %

Total des personnes vaccinées

- Groupes à risque : 60 856 en 2001-2002 (TCV 44,15 %), 60 193 en 2000-2001, 51 212 en 1999-2000.
- Pour l'ensemble de la région, toutes personnes vaccinées : 68 280 personnes en 2001-2002, une diminution de 427 personnes et 68 707 en 2000-2001, 57 494 en 1999-2000.

La diminution observée de vaccination contre l'influenza est peut-être reliée à la présence pour une deuxième année du Syndrome oculo respiratoire (SOR) chez certaines personnes vaccinées depuis 24 heures ou moins. La crainte d'effets secondaires bénins ne devrait toutefois pas outrepasser les gains qu'offre la vaccination anti-grippale dans les groupes à risque. À noter une augmentation de 8 % du nombre de personnes vaccinées parmi le personnel de la santé, pour qui les bénéfices collectifs d'une vaccination sur le milieu de travail sont tout aussi importants que les bénéfices personnels.

Vaccination contre le pneumocoque

En milieu ouvert

- Personnes de 2 à 64 ans présentant une atteinte chronique à la santé :
  - population cible : 57 020, 19,5 % de ce groupe a été vacciné à date
  - personnes vaccinées en 2001-2002 : 1 985
  - personnes vaccinées en 2000-2001 : 3 600
  - personnes vaccinées en 1999-2000 : 5 465
- Personnes de 65 ans et plus :
  - population cible : 72 159, 46,6 % de ce groupe a été vacciné à date
  - personnes vaccinées en 2001-2002 : 4 482
  - personnes vaccinées en 2000-2001 : 17 631
  - personnes vaccinées en 1999-2000 : 10 368

En milieu fermé

- Personnes de 2 à 64 ans présentant une atteinte chronique à la santé :
  - groupe cible : 354 personnes
  - personnes vaccinées en 2001-2002 : 18
  - personnes vaccinées en 2000-2001 : 85
  - personnes vaccinées en 1999-2000 : 375
- Personnes de 65 ans et plus :
  - groupe cible : 2 569 personnes
  - personnes vaccinées en 2001-2002 : 289
  - personnes vaccinées en 2000-2001 : 623
  - personnes vaccinées en 1999-2000 : 1 418

En 2001-2002, 6 774 personnes ont été vaccinées contre le pneumocoque. En 2000-2001, 21 639 personnes avaient été vaccinées et en 1999-2000, 17 626 pour un total de 46 339 personnes.

La population cible en 2001-2002 est de 129 179 personnes ; 35,8 % des personnes ciblées par la vaccination anti-pneumocoque ont été vaccinées lors du renforcement ponctuel de la campagne de vaccination anti-influenza.

La vaccination anti-pneumocoque n'étant reçue généralement qu'une seule fois dans la vie, il est attendu une diminution puis une stabilisation du nombre de vaccins administrés.

Lutte contre la pauvreté

- Contribution professionnelle au document du Comité ministériel sur la réduction des inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté *La réduction des inégalités de santé et de bien-être : orienter et soutenir l'action !* (dépôt : octobre 2001).
- Communications présentées à deux colloques régionaux portant sur la pauvreté : MRC de Drummond (septembre 2001), MRC de Nicolet-Yamaska (mars 2002).
- Communication présentée à un colloque national portant sur la sécurité alimentaire (Québec et Montréal, décembre 2001).
- Diffusion des données issues du rapport *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique* auprès de décideurs, d'intervenants et du grand public de la région.
- Finalisation de l'action concertée avec le Conseil québécois de recherche sociale portant sur le revenu de citoyenneté, en association avec trois autres directions de santé publique.
- Participation à la production d'un numéro spécial de la revue *Développement social* sur la lutte contre la pauvreté.

Activité physique

Groupe des jeunes de 10 à 19 ans

- Présentation aux directions d'écoles et aux comités de parents de la *Proposition du directeur de santé publique au milieu scolaire pour contrer le désengagement des jeunes face à la pratique d'activités physiques* (deux commissions scolaires).
- Promotion de la Journée internationale *Marchons vers l'école* (participation de 12 écoles, soit plus de 20 % des écoles participantes du Québec).

- Promotion du concours provincial *École active 2002-2003.*
- Entente avec l'UQTR pour réaliser une étude sur le mode d'intervention appliqué en éducation physique à l'École secondaire Jean-Raimbault.

Groupe des adultes de 25 à 44 ans

- Présentation du logiciel d'évaluation du niveau d'activité physique, *L'Actimètre,* notamment à des intervenants de CLSC et au Colloque santé et sécurité au travail.
- Revue de littérature sur l'activité physique et le milieu de travail.

Groupe des adultes de 55 ans et plus

- Publication du *Bulletin Viactive* (trois parutions) pour les animateurs bénévoles Viactive (plus de trois cents bénévoles).
- Entente entre la Régie régionale et chaque CLSC relativement au dossier Viactive.
- Conférences (trois) sur l'activité physique pour des groupes de pré-retraités.

Un moment fort de l'année a été l'élaboration et l'adoption du cadre de référence en matière de santé publique Des communautés en santé. Conçu pour favoriser une compréhension commune de l'action de santé publique au sein du réseau, ce cadre de référence vise à faciliter l'implantation future du programme national de santé publique de même que l'élaboration du plan d'action régional de santé publique et des plans d'action locaux.

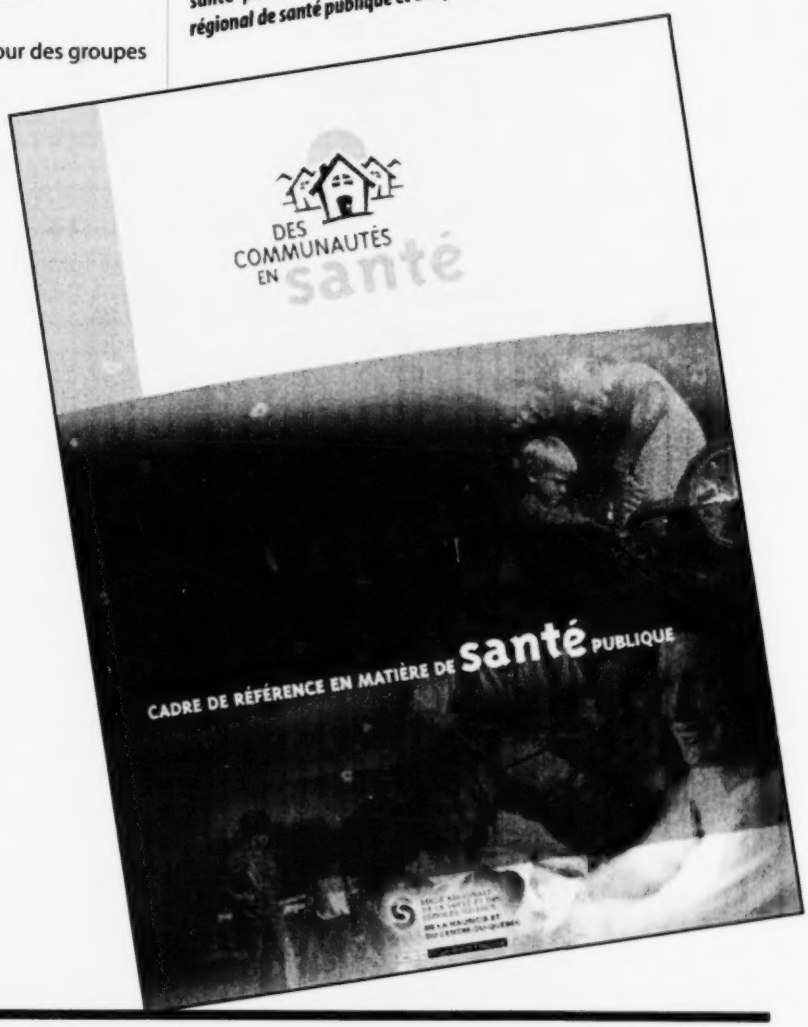

Groupe Santé sociale

Marc Lacour
directeur

Le Groupe Santé sociale assure un ensemble de responsabilités ayant égard aux services sociaux du réseau. Il est responsable de l'accès au continuum des interventions et des services pour les jeunes, les enfants, les familles et la population aînée, ce qui se traduit par de nombreux secteurs de travail : conditions de vie des femmes, déficience intellectuelle et physique, économie sociale, enfance-jeunesse-famille, personnes âgées, planification des naissances, santé mentale. De plus, le groupe gère le Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). Finalement, il assure l'accès aux services des ressources non-institutionnelles.

Info-Social

- Démarrage du service d'intervention en situation de crise nommé Info-Social pour l'ensemble des CLSC.
- Poursuite de la formation en intervention en situation de crise pour les intervenants des CLSC.
- Signature des protocoles d'entente entre les différents partenaires impliqués soit les policiers, ambulanciers, les centres de prévention du suicide, les centres hospitaliers, les ressources d'hébergement communautaires.
- Production du matériel promotionnel et lancement régional du service Info-Social.

Enfance-jeunesse-famille

- Financement additionnel aux CLSC pour l'offre de services psychosociaux aux jeunes vulnérables ou en détresse.
- Implantation de l'*Entente multisectorielle dans les situations d'enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.*
- Implantation de protocoles socio-judiciaires pour la recherche d'antécédents reliés au recrutement de bénévoles auprès des enfants et des jeunes, dans le but de prévenir les abus sexuels dans les loisirs et les sports.
- Ajout de financement en protection de la jeunesse pour faire face à l'augmentation du volume des demandes.
- Élaboration du plan d'action régional en allaitement et devis d'évaluation des taux d'allaitement dans la région.
- Déploiement d'un système de monitorage de la clientèle du Programme Naître égaux – Grandir en santé (NEGS).
- Mise en place du comité régional Services jeunesse intégrés.
- Consultation régionale pour la révision de l'entente MSSS-MEQ.
- État de situation régional sur l'imputabilité et le partage des responsabilités pour la clientèle des jeunes aux prises avec de multiples problématiques.
- Soutien au réseau dans l'implantation du *Programme de développement des pratiques* avec financement aux Centres jeunesse pour la formation.
- Soutien au déploiement de la *Campagne Jeunes* de prévention de la détresse dont la présence du commando théâtral dans cinq écoles secondaires de la région.

Planification des naissances

- Consolidation des services d'interruption volontaire de grossesse de premier trimestre (quatorze semaines de grossesse) dans la région par un investissement de 125 000 $.
- Réorganisation des services d'interruption volontaire de grossesse du Grand Trois-Rivières à la suite de la fermeture de la clinique de planification des naissances du CHRTR.
- Réalisation de trois activités de formation en lien avec le plan d'action régional de planification des naissances.
- Ajout de représentation des maisons de jeunes au comité régional.
- Bilan du plan d'action régional en planification des naissances.

Santé mentale

- Implantation du volet centre de jour confié aux groupes d'entraide en santé mentale du territoire.
- Mise sur pied des services d'intervention en situation de crise, dont le mandat a été confié aux CLSC.
- Consolidation des budgets des CLSC pour l'implantation des équipes de base en santé mentale et ajout d'un psychologue aux équipes enfance-jeunesse.

- Consolidation du réseau de six maisons d'hébergement en santé mentale, avec un volet hébergement en situation de crise.
- Implantation des services d'accès au travail et d'accès au logement confié à des organismes communautaires.
- Consolidation des services dispensés par les centres de prévention du suicide de la région.
- Établissement d'un corridor de services en psychiatrie et pédopsychiatrie pour les territoires Nicolet-Yamaska et Les blés d'or.
- Expérimentation d'un nouveau modèle d'organisation des services de répit/dépannage.

Alcoolisme et toxicomanie

- Poursuite des travaux sur les mécanismes d'accès jeunesse avec les partenaires. Ces mécanismes visent à augmenter le dépistage, à faciliter l'accès et à développer le partenariat. Pour le dépistage, tous les milieux qui peuvent l'assurer sont ciblés, soit les Centres jeunesse, le milieu scolaire, les CLSC et les organismes communautaires.
- Tenue de deux rencontres d'information auprès des organismes offrant de l'hébergement afin de leur présenter le cadre normatif de certification national.
- Implantation de la *Politique nationale en prévention des toxicomanies*, déposée en novembre 2001.

Personnes aînées

- Appropriation des *Orientations ministérielles sur les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie* par la tenue de travaux à l'interne qui sont préliminaires à l'élaboration du plan triennal régional et à l'élaboration du plan général de mise en œuvre au niveau provincial. Ces travaux sont un état de situation des services offerts, l'identification des écarts et des enjeux et l'esquisse d'un plan d'action.
- Élaboration du *Programme régional de formation continue sur la gestion de cas et le réseau de services intégrés aux aînés*, expérimentation dans un territoire de concertation et diffusion du plan de formation à l'ensemble des territoires. Échange avec certains territoires pour la planification des activités de formation en fonction des besoins et réalités territoriales reliés à l'élaboration du cadre fonctionnel du modèle de coordination et à l'identification des gestionnaires de cas.
- Formation de nouveaux formateurs et d'agents multiplicateurs sur l'outil multiclientèle dans trois territoires.
- Participation à l'élaboration et à l'expérimentation du Programme de formation des formateurs du dossier clinique informatisé *Système d'information gérontogériatrique* (SIGG) qui soutient la mise en réseau.
- Consolidation du service de prévention des chutes, identification des réalités territoriales, des points forts et des points à améliorer et reconnaissance d'une stratégie d'intervention reliée à l'origine multifactorielle des chutes.
- Mise en place d'une démarche conjointe de la Régie régionale et de la Table des directeurs généraux des CLSC-CHSLD ayant pour but l'élaboration d'un portrait régional des services de soutien à domicile pour l'ensemble de la clientèle (les aînés en perte d'autonomie, la clientèle du virage ambulatoire, les soins palliatifs, les personnes présentant une déficience physique) ainsi que pour les différents groupes d'âges.
- Participation aux comités aviseurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour le Programme Roses d'Or. Ce programme de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), appuyé par le réseau public de la santé et des services sociaux, a permis l'appréciation de résidences privées pour personnes âgées de même que la confection et la diffusion en juin 2001 de deux bottins des résidences lauréates, qui contiennent les informations et services qui les caractérisent.
- Participation à la planification et à l'organisation du colloque *L'hébergement en changement, se questionner pour mieux se renouveler*. Il s'agissait d'une activité d'information et de mobilisation du réseau d'hébergement pour le renouvellement des approches visant tout le continuum des services aux personnes âgées.

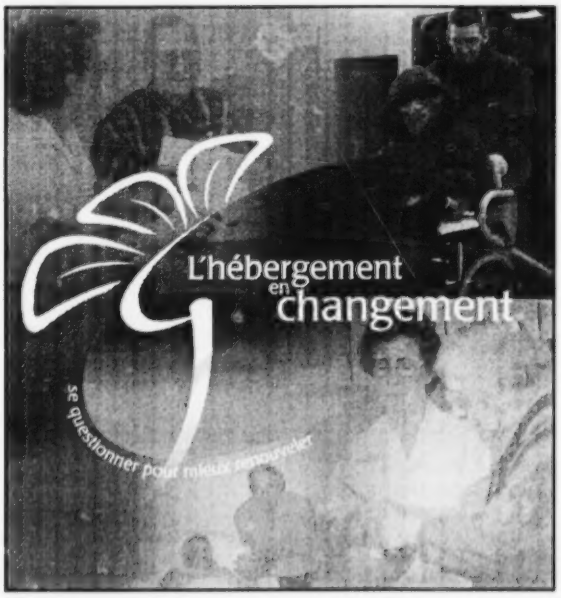

- Support à la coordination des mécanismes d'accès à l'hébergement dans chaque territoire, incluant la formation de trois nouvelles personnes assumant cette fonction et l'étude de 1 482 dossiers pour la détermination des services (heures soins) pour les demandes d'hébergement institutionnel pour l'année 2001-2002.
- Collaboration au plan de contingence des CHCD par le développement de mesures temporaires et permanentes en hébergement.

Déficience physique, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

- Ajout au budget du Centre de réadaptation InterVal d'un montant de 215 000 $ pour la mise en place d'un service d'évaluation de la conduite automobile et la consolidation des services spécialisés de réadaptation en déficience auditive et du langage ainsi que d'un montant non récurrent de 75 000 $ pour les services de réadaptation en neurotraumatologie.
- Élaboration du plan d'action régional pour la désignation du consortium d'établissements offrant des services aux personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral.
- Dépôt au MSSS des commentaires et recommandations suite à la consultation régionale relative au plan d'action ministériel sur l'autisme et les troubles envahissants du développement.
- Actualisation de la mesure permettant la mise en place de services de première ligne en déficience intellectuelle dans les CLSC.
- Suivi du processus d'intégration dans la communauté de la troisième cohorte d'usagers de l'Hôpital St-Julien touchant au total 107 personnes.
- Autorisation d'un premier financement de 100 000 $ à l'organisme La Villa Tournesol pour assurer les services de maintien à domicile lors de la mise en place d'un îlot résidentiel de dix logements adaptés à Shawinigan-Sud pour les personnes ayant une déficience motrice.
- Participation à la réalisation d'un état de situation élaboré par le MSSS concernant le transport adapté et spécialisé.

Ressources non institutionnelles

- Déploiement régional du système d'information des ressources de type familial (SIRTF).
- Rédaction et publication des critères de reconnaissance en matière de ressources intermédiaires.
- Élaboration d'un document sur les besoins spéciaux en RTF et RI, d'une politique sur l'avoir des usagers et d'une politique concernant le transport.
- Réalisation d'une étude sur le fonctionnement actuel du programme et communication des résultats, et ce, en collaboration avec l'UQTR.
- Développement de l'échelle de rétribution et des besoins spéciaux au niveau des ressources intermédiaires, adoptée par le conseil d'administration de la Régie régionale.
- Accompagnement des établissements gestionnaires dans l'implantation du cadre de référence des ressources intermédiaires.

Économie sociale

- Évaluation conjointe, effectuée en collaboration entre le ministère des Régions, les CLD, les entreprises d'économie sociale, la Régie régionale et les CLSC. Cette évaluation a permis la consolidation financière de toutes les entreprises et le rapprochement des différents partenaires économiques et sociaux.

Au Centre-du-Québec, les cinq entreprises d'économie sociale ont poursuivi leurs travaux dans le cadre du CAMO (Comité d'aide à la main-d'œuvre), auquel participe la Régie régionale. Cette démarche a pour objectif de cerner les réalités des cinq entreprises et de faire ressortir leurs forces motrices et leurs points d'amélioration.

Programme de soutien aux organismes communautaires

- Adoption par le conseil d'administration de la Régie régionale d'un nouveau cadre de financement des organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Élaboration, avec les partenaires du milieu communautaire, d'un cadre régional relatif aux organismes communautaires d'hébergement.
- Augmentation significative du budget destiné aux organismes communautaires et plus particulièrement des sommes allouées au Programme SOC. Voici, globalement, quels ont été les investissements dans ce secteur :
  - 400 000 $ à même les budgets de la Régie régionale pour la consolidation des organismes communautaires les moins financés ;
  - 549 649 $ des budgets consentis par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale de l'action communautaire* ;
  - 506 325 $ pour la consolidation des organismes communautaires œuvrant en santé mentale ;
  - 345 000 $ pour la consolidation des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ;
  - 80 000 $ pour les CALACS afin d'améliorer l'intervention auprès des femmes ;

- 30 000 $ au Centre de santé des femmes ;
- 40 643 $ pour la consolidation du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes.

Le montant total des budgets supplémentaires consentis aux organismes communautaires est donc de 1 951 617 $.

Le soutien aux organismes communautaires (SOC)

Les organismes communautaires de la région jouent un rôle de premier plan dans le domaine de la santé et des services sociaux, en assurant à l'ensemble de la population du territoire des activités et services variés.

- Pour l'année 2001-2002, la Régie régionale a reçu 257 demandes de financement des organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux. Une subvention a été octroyée à 252 organismes, dont 23 pour des activités spécifiquement axées vers le maintien à domicile. Le montant total des subventions octroyées au cours de cette année de référence est de 18 799 551 $ dont 2 247 473 $ pour le maintien à domicile.

La région est dotée d'un grand nombre d'organismes communautaires qui interviennent dans plusieurs secteurs d'activité. Les principales activités réalisées par ceux-ci peuvent se résumer ainsi :

- accueil, écoute, évaluation, support, aide, accompagnement et référence ;
- mise en place et animation de groupes d'entraide ;
- aide directe à la population : banques alimentaires, prêts de matériels, comptoirs vestimentaires ;
- réalisation d'ateliers, de conférences, de formations axés vers divers thèmes : prévention, information portant sur des problématiques précises, développement d'habilités, modification de comportements, etc. ;
- revendication et défense des droits des individus ;
- support à la réadaptation et à la réinsertion sociale ;
- hébergement pour différents groupes de la population : femmes en difficultés, jeunes en difficultés, personnes alcooliques ou toxicomanes, personnes atteintes du SIDA, personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, personnes itinérantes, etc. ;
- concertation régionale des organismes communautaires ;
- support et accompagnement des individus qui désirent déposer une plainte relativement aux services reçus.

Le cadre de gestion du programme de soutien aux organismes communautaires

Chaque demande jugée admissible a été analysée par la Régie régionale en fonction des budgets disponibles, des priorités provinciales et régionales et selon les critères reconnus par le cadre de gestion du programme SOC. Les montants alloués aux organismes l'ont été en fonction des balises reconnues par le programme et en respectant les cadres de financement antérieurement négociés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les organismes communautaires et ceux dont s'est récemment dotés la région. Chaque organisme financé a fait l'objet d'un suivi relativement à ses obligations de reddition de comptes. De plus, dix organismes ont fait l'objet d'un suivi particulier, compte tenu des problèmes ou difficultés rencontrés. En 2001-2002, un organisme a fait l'objet de mesures particulières qui ont mené au retrait définitif de sa subvention à cause du non-respect des règles et obligations propres au programme SOC.

Comme à chaque année, une attention particulière est portée à la reddition de compte que doivent produire tous les organismes communautaires subventionnés. La procédure établie est la suivante :

- un suivi de tous les dossiers des organismes tenus d'expédier les documents relatifs à la reddition de comptes est effectué lors de la réception des demandes de subvention ;
- une lettre de rappel relativement à ces mêmes obligations est expédiée à la fin du printemps, et ce, en même temps que la confirmation écrite du montant de la subvention allouée pour l'année financière en cours ;
- un avis écrit de se conformer aux obligations relatives à la reddition de comptes est expédié à tous les organismes retardataires, avis qui est suivi d'une relance téléphonique lorsque nécessaire.

Violence conjugale et sexuelle

- Mobilisation des intervenants du réseau et des partenaires des autres secteurs lors d'une journée où 250 personnes : ont pris connaissance des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*, se sont familiarisées avec la problématique, ont pris connaissance des priorités d'action des principaux acteurs concernés et ont établi des liens entre eux.
- Réalisation de l'état de situation des services en région et du portrait statistique régional du réseau de la santé et services sociaux, ainsi que des autres secteurs, au sujet de la problématique des agressions sexuelles.
- Soutien des six établissements pressentis comme centres désignés dans l'élaboration de l'organisation des services médicosociaux pour répondre aux besoins des victimes d'agression sexuelle.

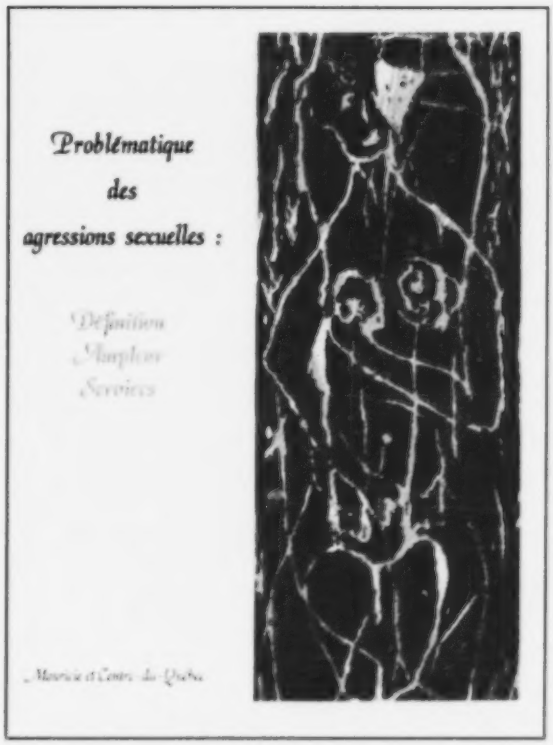

- Formation des intervenants des équipes médicosociales et des partenaires des autres secteurs impliqués dans la mise en place des services médicosociaux pour les victimes d'agression sexuelle en centre désigné.
- Démarche auprès des deux CALACS, des partenaires du réseau et des autres secteurs dans le but d'assurer l'accessibilité des services aux femmes et aux adolescentes dans les territoires non-desservis par les CALACS.
- Portrait des activités de prévention en matière d'agression sexuelle pour les enfants de niveau primaire, dans le but d'identifier les moyens permettant de favoriser une cohérence territoriale.
- Mise en place des services transitoires d'intervention en violence conjugale sur le territoire des Bois-Francs pour la période du 15 juin 2001 au 31 mars 2002, à la suite de la fermeture de la Maison d'hébergement l'Entre-Temps, jusqu'à l'ouverture de la ressource Volte Face.

Groupe Vigie et qualité des services

Jacques Longval
directeur

Le Groupe Vigie et qualité des services pourrait être comparé à la tour de garde du réseau. Il gère la fonction de connaissance et de surveillance de l'état de santé de la population et la fonction d'évaluation et de recherche. Il a aussi comme mandat la gestion des ressources informationnelles et des technologies de l'information du réseau. Il voit aux droits de la population et à sa participation à la gestion du réseau ainsi qu'à la stratégie régionale d'amélioration continue de la qualité des services. Enfin, c'est lui qui assume la gestion de l'Infocentre régional.

Traitements des plaintes

- Traitement de 47 plaintes comparativement à 35 en 2000-2001, ce qui représente une augmentation de 37 %.

Les plaintes conclues par la Régie régionale en 2001-2002 se répartissent ainsi :

Bilan des dossiers – Régie régionale 2001-2002

Dossiers en voie de traitement au début de l'exercice	12
Dossiers reçus durant l'exercice	63
Total	**75**
Dossiers conclus durant l'exercice	47
Plaintes annulées	3
Dossiers en voie de traitement à la fin de l'exercice	25
Recours au commissaire aux plaintes	15

Sur le nombre total de plaintes conclues, 9 seulement ont été traitées à l'intérieur du délai prescrit de 45 jours alors que 38 plaintes (81 %) ont été traitées à l'extérieur du délai prescrit.

Précisons qu'une même plainte peut porter sur plusieurs objets ou motifs de plainte, ce qui explique que le nombre d'objets de plainte est plus élevé que le nombre de plaintes reçues. Ainsi, en 2001-2002, la Régie régionale a traité 47 plaintes comportant 59 objets de plainte comparativement à 47 objets pour 35 plaintes en 2000-2001, tel que l'indique le tableau.

Réponse à 331 demandes d'assistance et d'accompagnement comparativement à 196 pour l'année précédente, soit une augmentation de 69 %. Les demandes d'information sur les services sont demeurées presque stables pour un total de 47.

Plaintes conclues par la Régie régionale 2001-2002

Catégorie	2001-2002		2000-2001	
	Nombre	*%*	*Nombre*	*%*
Établissements (2e instance)	38	81 %	24	69 %
Organismes communautaires	1	2 %	3	9 %
Services préhospitaliers d'urgence	7	15 %	2	6 %
Régie régionale	1	2 %	6	17 %
Total	**47**	**100 %**	**35**	**100 %**
Résidences privées	3	—	—	—

Objet de plaintes – Régie régionale 2001-2002

Catégorie	2001-2002		2000-2001	
	Nombre	*%*	*Nombre*	*%*
Accessibilité et continuité des services	22	37 %	16	34 %
Soins et services dispensés	10	17 %	9	19 %
Relations interpersonnelles	5	8 %	9	19 %
Environnement et ressources matérielles	1	2 %	—	—
Aspect financier	21	36 %	9	19 %
Droits particuliers et autres objets	—	—	4	9 %
Total	**59**	**100 %**	**47**	**100 %**

Ces demandes visent à orienter les usagers qui désirent porter plainte vers les établissements concernés en première instance ainsi qu'à les informer sur la procédure de traitement des plaintes et la possibilité d'être accompagnés dans cette démarche.

En 2001-2002, la Régie régionale a pris connaissance et a réagi au projet de loi modifiant le régime de traitement des plaintes pour passer de 3 à 2 paliers. Le deuxième palier est assuré par la Régie régionale pour la dernière année. Depuis avril 2002, il est de la responsabilité du Protecteur des usagers de traiter les plaintes en deuxième instance.

Stratégie d'amélioration continue de la qualité des services

- Adoption par le conseil d'administration des orientations et des engagements de la Régie régionale en matière d'amélioration continue de la qualité des services.
- Tenue d'un colloque régional sous le thème *Amélioration continue de la qualité des services : pour et avec l'usager*. Plus de 200 personnes (usagers, cadres, intervenants, etc.) ont participé à cette activité tenue le 1er novembre 2001.
- Lancement d'un projet de mesure de la satisfaction auprès des usagers des centres de réadaptation et des centres à vocation régionale. Trois établissements ont répondu à l'invitation, soit le CHCM, Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec et Les Centres jeunesse et les sondages seront exécutés au cours de la prochaine année.
- Élaboration, adoption et utilisation d'un protocole d'intervention dans le cas de plaintes en ressources résidentielles privées pour une période d'expérimentation allant de douze à dix-huit mois.

Évaluation et monitorage

- Préparation d'un devis d'évaluation des plans d'action de développement social en Mauricie et au Centre-du-Québec et identification des indicateurs de suivi et de retombées.
- Développement des balises et des indicateurs de suivi des programmes *Naître égaux – Grandir en santé* dans le secteur enfance-jeunesse-famille.
- Collecte de données et analyse pour supporter la révision du modèle d'organisation Info-Santé dans la région.
- Analyse de sondage sur la satisfaction des usagers et de la population en général et production d'un rapport sur les résultats recueillis.
- Production d'un plan d'évaluation du programme de vaccination hépatite B.
- Cueillette de données et production d'un rapport sur les résultats d'un centre d'enseignement aux asthmatiques.
- Réalisation d'un bilan, intégré sur trois ans, de la réalisation de priorités nationales de santé publique.
- Production d'un suivi des résultats du Programme de dépistage du cancer du sein.
- Élaboration d'indicateurs pour la détermination de balises en hébergement pour personnes âgées.
- Administration du Programme de subvention à la recherche en santé publique et sélection de projets de recherche à subventionner en 2001-2002.

Connaissance et surveillance

- Production et diffusion du rapport régional de l'Enquête sociale et de santé 1998 *Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec*. Tenue d'un lancement et de plusieurs présentations des principaux résultats de l'enquête à différents groupes d'intervenants du réseau.

- Production de six bulletins *Profil 04* portant sur la santé mentale, les habitudes de vie, les comportements préventifs féminins, le milieu social et l'environnement, les problèmes de santé, etc. Également, production d'un fichier informatisé de projection de population.
- Participation aux travaux provinciaux de connaissance et surveillance et en particulier sur le programme national de santé publique.
- Diffusion de données régionales relatives aux inégalités de santé lors de différents colloques territoriaux sur la pauvreté.

Technologies de l'information

- Démarrage du projet de réseau intégré de gestion de l'information clinique (RIGIC) avec un financement partagé entre Santé Canada, Médisolution, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie et la Régie régionale. RIGIC permettra un accès sécuritaire à des informations cliniques pour les intervenants œuvrant en oncologie.
- Expérimentation d'une solution visant à fournir un outil de validation à distance aux radiologistes du CHCM et du Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice.
- Implantation du bottin informatisé des ressources à la centrale Info-Santé et aux CLSC de la région qui permettra de guider les usagers vers les ressources les plus appropriées.
- Déploiement d'un système d'acheminement des données entre les transporteurs ambulanciers et la Régie régionale dans les situations d'utilisation des moniteurs et défibrillateurs, dans le but d'assurer le monitorage de la qualité des services.
- Implantation d'un système de surveillance de l'hépatite C et de transmission d'information à la RAMQ.
- Mise en production d'une version améliorée d'un dossier clinique informatisé supportant un réseau de services intégrés dans les Bois-Francs. Ce système (SIGG) permet d'enregistrer et d'accéder à de l'information clinique concernant les personnes âgées en perte d'autonomie requérant des services du réseau.
- Déploiement d'un système d'information sur les ressources intermédiaires et de type familial dans quatorze établissements gestionnaires de ressources. Le système fournit une information uniforme permettant de mieux gérer leurs ressources non institutionnelles et de supporter les intervenants dans la prestation de services.
- Mise en place d'un système technologique entre le CHRTR et l'Hôpital Sainte-Croix permettant de supporter le fonctionnement d'une unité satellite de dialyse par la télémédecine et la télémétrie. Le système permet aux spécialistes en néphrologie du CHRTR de superviser les soins pour les patients de Drummondville.
- Réalisation d'un cadre d'intervention de l'équipe des technologies de l'information en spécifiant les fonctions principales soit : conseil et assistance, planification et suivi de projets de déploiement ainsi que gestion documentaire.

Infocentre

- Traitement de 196 demandes par le service de réponse aux demandes de statistiques. Voici leur provenance :
  - établissements du réseau : 38
  - Régie régionale : 80
  - commissions scolaires : 7
  - médias : 5
  - particuliers : 9
  - organismes communautaires : 32
  - autres : 25
- Poursuite de la mise en place d'un entrepôt de données pour favoriser une accessibilité accrue à un plus grand nombre d'utilisateurs. Trois banques de données ont été rendues accessibles à titre expérimental à quelques utilisateurs.
- Réalisation d'un second tableau de bord, en septembre 2001, de façon à rendre accessibles des données d'intérêt commun.
- Création d'un répertoire des banques de données disponibles à l'Infocentre.
- Développement des formulaires avec Microsoft Access afin d'effectuer la saisie de données pour supporter le suivi de mesures de santé publique, soit : l'échange de seringues, l'hépatite A et B, l'influenza, les intoxications alimentaires, la méningite, le VIH-SIDA, la santé dentaire, l'hémodialyse et le Centre d'enseignement sur l'asthme, de même que pour Info-Social.
- Cartographies d'informations en santé environnementale pour en faciliter la représentation. Le logiciel MAP-Info est utilisé.
- Support aux pilotes locaux des systèmes Intégration-CLSC et SICHELD par deux pilotes régionaux. Le support porte sur l'utilisation du système, le cadre normatif et les impacts sur les processus de travail.

Chapitre 4

Les états financiers de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Rapport des vérificateurs sur les données financières incluses dans ce document

Aux membres du conseil d'administration de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Les états des résultats du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées, du solde de fonds d'exploitation, du fonds d'immobilisations et du fonds des activités régionalisées, les bilans du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées, l'état d'allocation des enveloppes régionales de crédits, ainsi que les bilans et l'analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds de certains fonds affectés présentés dans le rapport annuel de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont été établis à partir des états financiers contenus dans le rapport financier annuel de la Régie régionale au 31 mars 2002 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion avec réserve dans notre rapport daté du 5 juin 2002 (13 septembre 2002 pour la révision). La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de la Régie régionale. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les données financières incluses dans ce rapport.

À notre avis, les données financières ci-jointes présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les données financières ci-jointes ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes et pratiques comptables reconnues dans les régies régionales relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces données financières risquent de ne pas convenir à ses fins.

Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Régie régionale, le lecteur devra se reporter au rapport financier complet correspondant.

Dessureault Leblanc Lefebvre ca

DESSUREAULT, LEBLANC, LEFEBVRE, CA

Trois-Rivières, le 18 septembre 2002

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Résultats du fonds d'exploitation de l'exercice terminé le 31 mars 2002

		Activités principales		Activités accessoires	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
PROVENANCE DES REVENUS:					
Subventions M.S.S.S.:					
- Budget signifié	01	8 646 748	8 427 775		
- (Diminution) ou augmentation du financement	02	158 114	185 157		
Total (L. 01+ L.02)	03	8 804 862	8 612 932	0	0
Revenus d'intérêts	04	44 831	52 683		
Revenus commerciaux	05				
Revenus d'autres sources:					
- Contributions de l'avoir-propre	06	98 074	147 650		
- Contributions autorisées des fonds affectés	07	0	0		
- Autres	08	372 571	382 729		
TOTAL (L.03 à L.08)	09	9 320 338	9 195 994	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION ET DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS:					
Salaires - personnel cadre	10	723 014	767 009		
Salaires - personnel autre	11	4 495 621	4 168 586		
Avantages sociaux généraux - personnel cadre	12	126 599	148 074		
Avantages sociaux généraux - personnel autre	13	821 116	795 260		
Avantages sociaux particuliers - personnel cadre	14	11 858	116 553		
Avantages sociaux particuliers - personnel autre	15	315 181	224 135		
Charges sociales - personnel cadre	16	77 234	80 691		
Charges sociales - personnel autre	17	580 623	535 808		
Frais de déplacement	18	169 043	166 669		
Services achetés	19	446 510	643 176		
Communications	20	244 768	236 642		
Loyer	21	633 385	646 481		
Location d'équipement	22	55 568	55 038		
Fournitures de bureau	23	100 396	88 922		
Autres frais	24	147 636	154 103		
Charges non réparties	25	115 991	149 439		
Total des charges d'exploitation (L.10 à L.25)	26	9 064 543	8 976 586	0	0
Dépenses d'immobilisations	27	255 795	219 408		
Charges extraordinaires	28				
TOTAL DES DÉPENSES (L.26 à L.28)	29	9 320 338	9 195 994	0	0
EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.09 - L.29)	30	0	0	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Résultats du fonds des activités régionalisées de l'exercice terminé le 31 mars 2002

PROVENANCE DES REVENUS		Informatisation du réseau	Info +				Total (C.1 à C.5)
		1	2	3	4	5	6
Contribution des établissements	01						0
Revenus de placement	02						0
Revenus d'autres sources	03	177 263	13 114				190 377
	04						0
Total (L.01 à L.04)	05	177 263	13 114	0	0	0	190 377
NATURE DES DÉPENSES							
Charges d'exploitation:							
Salaires	06	134 741	9 644				144 385
Avantages sociaux généraux	07	13 888	722				14 610
Avantages sociaux particuliers	08	1 557					1 557
Charges sociales	09	16 272	1 208				17 480
Frais de déplacement	10	2 641	44				2 685
Services achetés	11	8 164	1 422				9 586
Communications	12						0
Loyer	13						0
Location d'équipement	14						0
Fournitures de bureau	15						0
Transfert de frais généraux	16						0
Autres frais	17		74				74
Total (L.06 à L.17)	18	177 263	13 114	0	0	0	190 377
Dépenses d'immobilisations	19						0
Total (L.18 + L.19)	20	177 263	13 114	0	0	0	190 377
EXCÉDENT (DÉFICIT) (L.05 - L.20)	21	0	0	0	0	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Solde de fonds du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé le 31 mars 2002

		Fonds d'exploitation		Fonds d'immobilisations	Fonds des activités régionalisées
		Activités principales 1	Avoir propre 2	3	4
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT	01	92 226	179 015	3 862 813	
ADDITIONS					
Excédent des revenus sur les dépenses	02				
Régularisations - analyse financière	03				
	04				
Régularisations - autres	05	94 040			
	06				
Acquisitions d'immobilisations à même les revenus d'autres fonds:					
- Fonds d'exploitation - Activités principales	07			255 795	
- Fonds d'exploitation - Activités accessoires	08				
- Fonds affectés	09			678 382	
Autres	10			77 334	
	11				
TOTAL (L. 02 à L. 11)	12	94 040	0	1 011 511	0
DÉDUCTIONS					
Excédent des dépenses sur les revenus	13				
Régularisations - analyse financière	14				
	15				
Régularisations - autres	16	12 267		188 112	
	17				
Autres	18		98 074		
	19				
Total (L. 13 à L. 19)	20	12 267	98 074	188 112	0
VARIATION DE L'EXERCICE (L.12-L.20)	21	81 773	(98 074)	823 399	0
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.21)	22	173 999	80 941	4 686 212	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées au 31 mars 2002

		Fonds d'exploitation		Fonds des activités régionalisées	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	01	468 831	517 572		
Débiteurs:- M.S.S.S.	02	203 458	411 654		
- Établissements	03				
- Autres	04	339 617	238 244		
	05				
	06				
Intérêts courus	07	1 445	18 603		
Placements temporaires	08				
Charges payées d'avance	09	85 793	85 672		
Autres éléments	10	146 572	59 199		
	11				
Immobilisations	12				
Autres éléments d'actif	13	250	250		
	14				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.14)	15	1 245 966	1 331 194	0	0
PASSIF					
A court terme					
Découvert de banque	16				
Emprunts de banque	17				
Créditeurs et charges à payer: - M.S.S.S	18				
- Établissements	19				
- Autres	20	906 021	884 840		
	21				
	22				
Revenus reportés: programme d'aide aux joueurs pathologiques	23				
Autres revenus reportés	24	85 005	175 113		
Autres éléments	25				
	26				
À long terme	27				
TOTAL DU PASSIF (L.16 à L.27)	28	991 026	1 059 953	0	0
SOLDE DE FONDS	29	254 940	271 241		
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.28+L.29)	30	1 245 966	1 331 194	0	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

État d'allocation des enveloppes régionales de crédits de l'exercice terminé le 31 mars 2002

		Montant
ENVELOPPE RÉGIONALE 2001-2002		
Montant de l'enveloppe inscrit dans le système SBF-R, excluant celui de la ligne 02	01	630 803 804
Montant engagé par le Ministère en fonds affectés à la régie régionale et confirmé à l'enveloppe régionale	02	14 273 306
Montant de l'enveloppe régionale 2001-2002 inscrit dans le système SBF-R (L.01 + L.02)	03	645 077 110
Autres	04	
TOTAL (L. 03 et L.04)	05	645 077 110
AFFECTATION DE L'ENVELOPPE RÉGIONALE 2001-2002		
Allocations aux établissements	06	609 463 661
Allocations aux organismes communautaires	07	19 085 083
Estimé des comptes à payer pourvus (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	08	2 028 075
Montant des affectations de l'enveloppe régionale inscrites dans le système SBF-R (L. 06 à L. 08)	09	630 576 819
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant attribué	10	12 787 362
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Montant reporté	11	527 695
Autres	12	226 985
Total des affectations (L.09 à L.12)	13	644 118 861
Fonds affectés indiqués à la ligne 02 : Solde non attribué	14	958 249
TOTAL (L.13 + L.14)	15	645 077 110
EXCÉDENT DE L'ENVELOPPE SUR LES AFFECTATIONS (L.05 - L.15)	16	0

SUIVI DES COMPTES À PAYER NON POURVUS		Montant
Solde au 31 mars 2001	17	
Nouveaux comptes à payer non pourvus contractés au cours de l'exercice	18	
Comptes à payer non pourvus au 31 mars 2001 liquidés au cours de l'exercice	19	
Solde à la fin (L.17 + L.18 - L.19)	20	0
Composé de: - Comptes à payer non pourvus contractés envers des établissements (= P.266, L.26, C.2)	21	
- Autres (préciser)	22	
TOTAL (L.21 + L.22) = L.20	23	0

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan de certains fonds affectés au 31 mars 2002

		Fonds des immobilisations 1	009 Services préhospitaliers d'urgence et transport entre établissements 2	052 Santé mentale 3
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	01			413 415
Débiteurs:				
- M.S.S.S.	02	8 688 520	920 955	
- M.S.S.S. - subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Établissements	04	3 897 311		
- S.A.A.Q.	05			
- Autres	06	1 841	320 272	447
Intérêts courus	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments	09		204 422	149 606
À long terme				
Compte à recevoir MSSS - enveloppes décentralisées des années antérieures	10	254 448		
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	12 842 120	1 445 649	563 468
PASSIF				
À court terme				
Découvert de banque	12	353 350		
Emprunts de banque	13	3 425 216		
Intérêts sur emprunts à payer	14	4 785		
Créditeurs et charges à payer:				
- Établissements - exercice courant	15	5 568 804		784
- Établissements - exercices précédents		25 360		
- Organismes	16			
- Entreprises ambulancières	17		584 807	
- Autres	18	3 113 839	9 548	1 575
Subvention reportée	19			
Autres éléments	20		851 294	
Dette à long terme - Enveloppes décentralisées des années antérieures	21	254 448		
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.21)	22	12 745 802	1 445 649	2 359
SOLDE DE FONDS	23	96 318	0	561 109
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.22 + L.23)	24	12 842 120	1 445 649	563 468

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan de certains fonds affectés au 31 mars 2002

ACTIF **À court terme**		076 Priorités régionales 1	106 Coordination en matière de santé et de services sociaux 2	012 Santé publique 3
Encaisse	01	271 970	277 435	
Débiteurs: - M.S.S.S.	02	482 611	706 313	152 858
- M.S.S.S. - subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Établissements	04	8 134		
- Autres	05	87 319		143 219
Intérêts courus	06		1 473	4 474
Placements temporaires	07			
Autres éléments	08	205 909		412 110
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.08)	09	1 055 943	985 221	712 661
PASSIF **À court terme** Découvert de banque	10			
Emprunts de banque	11			
Intérêts sur emprunts à payer	12			
Créditeurs et charges à payer: - Établissements	13	36 309		138 381
- Organismes	14			78 005
- Autres	15	33 109		2 943
Subvention reportée	16	938 010		
Autres éléments	17			
TOTAL DU PASSIF (L.10 à L.17)	18	1 007 428	0	219 329
SOLDE DE FONDS	19	48 515	985 221	493 332
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.18 + L.19)	20	1 055 943	985 221	712 661

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bilan du fonds affecté des équipements au 31 mars 2002

		Contribution MSSS An 2000 (50%)	Autres	Total C.1 + C.2
ACTIF		1	2	3
À court terme				
Encaisse	01			0
Débiteurs:				
- M.S.S.S.	02		22 112 169	22 112 169
- M.S.S.S.- Subvention pour intérêts pour emprunts	03			0
- Établissements	04	3 618 257	8 805 096	12 423 353
- Autres	05		257 692	257 692
Intérêts courus	06		7 354	7 354
Taxes à recevoir	07			0
Autres éléments	08			0
À long terme				
Enveloppes décentralisées des années antérieures	09		113 623 077	113 623 077
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.09)	10	3 618 257	144 805 388	148 423 645
PASSIF				
À court terme				
Découvert de banque	11		412 646	412 646
Emprunts de banque	12	3 618 257	8 614 874	12 233 131
Intérêts sur emprunts à payer	13		6 223	6 223
Créditeurs et charges à payer:				
- Établissements - exercice courant	14		5 472 071	5 472 071
-Établissements - exercices précédents	15		4 230 767	4 230 767
- Autres	16		8 113 793	8 113 793
Autres éléments	17		182 760	182 760
Dette à long terme - Enveloppes décentralisées des années antérieures	18		113 623 077	113 623 077
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.18)	19	3 618 257	140 656 211	144 274 468
SOLDE DE FONDS	20		4 149 177	4 149 177
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.19 + L.20)	21	3 618 257	144 805 388	148 423 645

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Analyse de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2002

		Fonds des immobilisations 1	009 Services préhospitaliers d'urgence et transport entre établissements 2	052 Santé mentale 3
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	164 064		629 890
PROVENANCE				
M.S.S.S.	02	8 649 499	9 293 198	
S.A.A.Q.	03		2 773 172	
Subvention pour intérêts sur emprunts	04	111 855		
Revenus d'intérêts	05			27 263
Revenus autonomes	06		6 322 581	
Revenus de vente de permis	07		2 000	
Autres	08	462 362	50 400	
	09			
Total (L.02 à L.09)	10	9 223 716	18 441 351	27 263
ATTRIBUTIONS				
Établissements	11	9 010 498		
Organismes	12			
Intérêts sur emprunts	13	111 855		
Contrats à budget:				
- Opérations	14		4 890 690	
- Salaires	15		11 123 156	
- Avantages sociaux	16			
Formation des intervenants	17		307 846	
Soutien aux zones de parc	18			
Soutien réseau de communication et centrales de coordination	19		1 212 586	
Soutien à la politique de déplacement des usagers	20		12 641	
Transport entre établissements	21		41 649	
Charges d'opération	22			
Contributions au fonds d'exploitation	23			
Dépenses d'immobilisations	24			
Autres	25	169 109	852 783	96 044
Total (L.11 à L.25)	26	9 291 462	18 441 351	96 044
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.10-L.26)	27	96 318	0	561 109

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Analyse de la provenance et de l'utilisation de certains fonds affectés de l'exercice terminé le 31 mars 2002

		076 Priorités régionales 3	106 Coordination en matière de santé et de services sociaux 2	012 Santé publique 3
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	2	22 000	226 436
PROVENANCE				
M.S.S.S.	02	3 405 578	938 989	508 804
Subvention pour intérêts sur emprunts	03			
Revenus d'intérêts	04		10 740	66 402
Autres	05	300 928	104 492	303 713
	06			
Total (L.02 à L.06)	07	3 706 506	1 054 221	878 919
ATTRIBUTIONS				
Établissements	08	1 477 384		125 820
Organismes	09	616 466	91 000	134 200
Intérêts sur emprunts	10			
Contributions au fonds d'exploitation	11			
Charges d'opération	12			
Dépenses d'immobilisations	13			
Autres	14	1 564 143		352 003
	15			
Total (L.08 à L.15)	16	3 657 993	91 000	612 023
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.16)	17	48 515	985 221	493 332

Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds affecté des équipements au 31 mars 2002

		Contribution MSSS An 2000 (50%)	Autres	Total C.1 + C.2
		1	2	3
SOLDE À ATTRIBUER AU DÉBUT DE L'EXERCICE	01	412 137	12 558	424 695
PROVENANCE				
M.S.S.S.	02	3 206 120	15 226 726	18 432 846
Subvention pour intérêts sur emprunts	03		356 842	356 842
Revenus d'intérêts	04			
Autres	05		10 639 443	10 639 443
	06			
	07			
	08			
	09			
Total (L.02 à L.09)	10	3 206 120	26 223 011	29 429 131
ATTRIBUTIONS				
Établissements	11	3 618 257	11 551 456	15 169 713
RRSSS - Fonds d'exploitation	12			
RRSSS - Autres fonds affectés	13			
Intérêts sur emprunts	14		356 842	356 842
Autres	15		10 178 094	10 178 094
	16			
	17			
	18			
	19			
Total (L. 11 à L.19)	20	3 618 257	22 086 392	25 704 649
SOLDE À ATTRIBUER À LA FIN DE L'EXERCICE (L.01+L.10-L.20)	21	0	4 149 177	4 149 177

Chapitre 5

Les ressources financières des établissements et des organismes communautaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Autorisations d'emprunt

Au cours de l'exercice financier 2001-2002, la Régie régionale et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont accordés 34 autorisations d'emprunt temporaire à l'ensemble des établissements publics de la région. Les montants totaux qui étaient autorisés au 31 mars 2002 sont reflétés au tableau *Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt.*

Le montant total des autorisations d'emprunt temporaire accordé aux établissements publics au 31 mars 2002 pour les dépenses courantes de fonctionnement est de 0.313 % du total des budgets bruts de fonctionnement des établissements publics de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les dépenses en immobilisations représentent, quant à elles, 0.534 %.

Selon le cadre de gestion amendé le 14 septembre 2001, il n'y a pas de maximum régional en ce qui a trait aux emprunts reliés aux dépenses de fonctionnement. Le maximum régional étant de 5 079 000 $ pour les dépenses en immobilisations, la région respecte ce maximum en ce qui a trait à cette catégorie.

Montants totaux pour chacun des types et catégories d'emprunt au 31 mars 2002

TYPES D'EMPRUNT	MONTANTS ($)
Reliés aux dépenses courantes de fonctionnement	
Déficit accumulé	286 000
Équilibre budgétaire	1 260 000
Traitement différé	516 000
Sous-total	**2 062 000**
Reliés aux dépenses en immobilisations	
Projet financé par les activités accessoires	796 589
Projet autofinancé	2 717 758
Sous-total	**3 514 347**
Grand total	**5 576 347**

Allocation des ressources financières aux établissements publics et privés

NUMÉROS	ÉTABLISSEMENTS	BUDGET NET ($)
	Centres hospitaliers	
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	57 550 788
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	115 063 508
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	46 244 148
1250-3579	Hôpital Sainte-Croix	45 741 624
Total		**264 600 068**
	Centres locaux de services communautaires	
1104-2884	Centre de santé Les blés d'or	10 602 013
1104-3064	Centre de santé Cloutier-du Rivage	23 856 074
1104-3130	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice	20 195 295
1104-3171	Regroupement de la santé et des services sociaux de la MRC de Maskinongé	18 409 614
1104-3809	CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan	15 832 374
1104-3320	Centre de santé Nicolet-Yamaska	20 009 698
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	12 801 711
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	9 174 920
1104-3916	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie	33 701 173
2325-2430	CLSC Les Forges	11 599 814
2325-2562	CLSC Drummond	11 401 540
Total		**187 584 226**
	Centres d'hébergement et de soins de longue durée	
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	22 832 868
1104-2470	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska	14 581 071
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	20 885 309
Total		**58 299 248**
	Établissements à vocation régionale	
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	36 727 954
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	39 124 951
1254-0340	Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec	3 438 717
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	11 311 775
1269-4089	Hôpital St-Julien	4 705 830
Total		**95 309 227**
	Établissements privés conventionnés	
1465-0105	Centre d'accueil Les Chutes inc.	3 256 768
2949-0414	Foyer Sts-Anges de Ham-Nord inc.	1 043 672
Total		**4 300 440**
Grand total		**610 093 209**

Surplus et déficits des établissements publics et privés

NUMÉROS	ÉTABLISSEMENT	SURPLUS / (DÉFICIT) ($) 2001-2002	2000-2001
	Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés		
1104-3197	Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie	(836 043)	(495 866)
1104-3221	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	(2 651 678)	491 804
1234-1079	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	(1 284 860)	(318 436)
1250-3579	Hôpital Sainte-Croix	177 133	(106 249)
Total		**(4 595 448)**	**(428 747)**
	Centres locaux de services communautaires		
1104-2884	CLSC-CHSLD Les blés d'or	——-	5 035
1104-3064	Centre de santé Cloutier-du Rivage	474 909	14 500
1104-3130	Centre de S.S.S. de la Saint-Maurice	63 037	(61 745)
1104-3171	Regroupement de la S.S.S. de la MRC de Maskinongé	89 972	(4 901)
1104-3320	Centre de santé Nicolet-Yamaska	(174 879)	(28 658)
1104-3809	CLSC-CHSLD Vallée Batiscan	439 042	339 403
1104-3916	CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie (1)	285 752	——-
1336-0060	CLSC-CHSLD de l'Érable	75 444	(355)
1843-9380	CLSC Suzor-Coté	179 076	(157 409)
2312-1817	CLSC du Centre-de-la-Mauricie (1)	——-	29 358
2325-2430	CLSC Les Forges	180 086	(996 401)
2325-2562	CLSC Drummond	89 243	(585)
Total		**1 701 682**	**(861 758)**
	Centres d'hébergement et de soins de longue durée		
1104-2348	CHSLD Le Trifluvien	39 175	0
1104-2470	CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska	(87 908)	(30 989)
1104-2876	CHSLD du Centre Mauricie (1)	——-	1 450
1104-3254	CHSLD Cœur-du-Québec	24 635	0
Total		**(24 098)**	**(29 539)**
	Établissements à vocation régionale		
1104-2488	Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec	(300 838)	0
1252-6240	Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec	45 057	10 202
1254-0340	Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec	(27 111)	96 560
1256-6279	Centre de réadaptation InterVal	118 844	373 372
1269-4089	Hôpital St-Julien	(10 307 509)	58 594
Total		**(10 471 557)**	**538 728**
	Établissements privés conventionnés		
1465-0105	C.A. Les Chutes inc.	50 848	19 275
2949-0414	Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc.	60 788	57 423
Total		**111 636**	**76 698**
Grand total		**(13 277 785)**	**(704 618)**

Note 1 : Il y a eu fusion de ces deux établissements en date du 6 septembre 2001 (CLSC du Centre-de-la-Mauricie et CHSLD du Centre Mauricie). Le nouvel établissement fusionné se nomme maintenant CLSC-CHSLD du Centre-de-la Mauricie.

FINANCEMENT PAR CATÉGORIE D'ORGANISMES 2001-2002

Catégorie d'organismes	Nombre d'organismes	Montants octroyés
Alcoolisme et toxicomanie	13	648 268
Familles	25	843 556
Personnes handicapées	27	733 898
Santé mentale	31	3 457 177
Centres d'action bénévole (CAB)	16	184 565
Maintien à domicile (incluant les CAB)	23	2 ?47 473
Multiclientèles	8	699 904
Personnes âgées	7	71 550
Santé physique	10	187 244
Personnes démunies	30	877 263
Hébergement femmes en difficulté	8	2 078 680
Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS)	3	455 120
Centres de femmes	7	546 750
Centre de santé des femmes	1	306 628
Aide aux conjoints violents	3	310 706
Aide et accompagnement	1	119 916
Organisme de justice alternative (OJA)	7	1 015 256
Hébergement jeunesse	2	534 336
Autres ressources jeunesse	13	769 749
Maisons de jeunes	32	1 527 529
Organismes sida	3	363 199
Concertation régionale	1	128 268
Autres types de ressources	2	492 516
TOTAL	**273**	**18 799 551**
MOINS :		
15 des centres d'action bénévole se retrouvent dans 2 catégories	15	
Pro-Anawim se retrouve dans plusieurs catégories	2	
Regroupement des aidants naturels (Région 04 Nord) se retrouve dans deux catégories	1	
3 organismes relèvent de budgets spéciaux	3	409 941
	21	
TOTAL RÉEL D'ORGANISMES FINANCÉS :	**252**	**18 389 610**

Annexes

Règles d'éthique

En novembre 1996, le conseil d'administration de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec adoptait des règles d'éthique applicables à chacun de ses membres. Ce document a été révisé en comité plénier en novembre 1997. En voici le contenu :

« L'éthique

Il est difficile d'apporter une définition précise de ce que constitue l'éthique. Nous pouvons toutefois considérer les éléments qui suivent dans la conception de l'éthique :

- ***l'éthique est une notion qui réfère à la recherche d'une conduite idéale, exemplaire. Le conseil d'administration de la Régie régionale doit, dans l'exercice de ses responsabilités et ses pouvoirs, mériter la confiance du public en prenant des décisions basées sur le seul intérêt de la population de l'ensemble du territoire.***

Les règles d'éthique

Les règles d'éthique dont le conseil d'administration se dote comprennent les éléments suivants :

- *un engagement à respecter les individus et les argumentations ;*
- *un engagement d'agir avec courage et responsabilité dans la prise de décisions difficiles et, à l'occasion, impopulaires ;*
- *les administrateurs et les administratrices font preuve d'ouverture dans l'accueil des points de vue et des arguments de toutes les parties à un dossier ;*
- *une défense des intérêts de la Régie en évitant de lui causer du tort, par exemple, en utilisant un langage abusif ou un comportement non approprié ou en divulguant des renseignements de nature confidentielle ou prématurée ;*
- *une discrétion signifiant que l'administrateur et l'administratrice doit garder le secret relativement aux faits ou aux renseignements qui, s'il les dévoilait, pourraient nuire à l'intérêt public, à l'intérêt du conseil d'administration, au bon fonctionnement de la Régie régionale ou constitueraient une atteinte à la vie privée de personnes ;*
- *la confidentialité sur les documents et les échanges en comité plénier et ou en huis-clos ;*
- *une attitude de solidarité relativement aux décisions prises par le conseil d'administration. Tout membre doit respecter la liberté d'expression, le droit à l'abstention et à la dissidence des autres membres ;*
- *respecter les droits et privilèges des autres membres et du personnel de la Régie régionale ;*
- *considérer chaque proposition à son mérite propre. S'engager à éviter de se placer dans toute situation de marchander avec ses collègues du conseil d'administration lorsqu'il aura à se prononcer sur une question.*

Conclusion

Ce document constitue un guide de référence relativement aux comportements attendus des administrateurs de la Régie régionale. Il fait appel au jugement de chacun.

Il appartient à chaque administrateur et administratrice de veiller au respect de ces règles d'éthique. Dans ce sens, il est souhaitable, au moment où un individu devient membre du conseil d'administration de la Régie, qu'il s'engage sur l'honneur à respecter les règles d'éthique contenues au présent document.»

Règlements sur l'exclusivité de fonctions des cadres supérieurs et sur les conflits d'intérêts

Considérant les articles 234, 235 et 417 de la Loi qui stipulent qu'un conseil d'administration de régie régionale doit, par règlement, déterminer les normes et mesures applicables en matière de conflits d'intérêts pour le personnel qui y œuvre, le conseil d'administration adoptait, en février 2000, une résolution relative à l'adoption de règlements sur les conflits d'intérêts des cadres supérieurs et intermédiaires, du personnel et des professionnels de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il adoptait également un règlement sur l'exclusivité de fonctions des cadres supérieurs.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
ALCOOLIQUES ET TOXICOMANES (B)				
04-02825	ACTION TOXICOMANIE BOIS-FRANCS INC.	115 973	55 549	
04-01541	BOUÉE INC. (LA)	50 000	7 309	Suivi
04-01560	CENTRE ADRIENNE ROY SHAWINIGAN INC.	70 000	69 087	
04-06139	CENTRE DE RÉADAPTATION WAPAN	45 000	45 000	
04-06006	CENTRE L'ÉTAPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	89 510	56 948	
04-02497	DOMAINE LA SOLITUDE SAINTE-FRANÇOISE INC.	115 000	5 080	
04-02736	LA RELANCE NICOLET-BÉCANCOUR INC.	75 000	56 948	
04-02171	MAISON CARIGNAN INC.	100 000	77 519	
04-01333	MAISON DE SOBRIÉTÉ TROIS-RIVIÈRES INC.	40 000	33 970	
04-06120	MAISON DU LAC	300 000	97 136	B.S. non-récurrent
04-06022	MAISON JEAN-L EPAGE INC.	158 000	0	
04-03162	MAISON "RÉSO" DE LA MAURICIE INC.	260 000	0	
04-06123	PAVILLON DE L'ASSUÉTUDE	250 000	72 136	
04-01542	UNITÉ DOMRÉMY DE PLESSISVILLE INC.	90 000	69 087	
04-01545	UNITÉ DOMRÉMY VICTORIAVILLE INC.	2 500	2 500	
	TOTAL :	**1 760 983**	**648 268**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
FAMILLES (C)				
04-06001	ADISEP DRUMMOND INC.	118 817	15 421	
04-02300	ALLAITEMENT-SOLEIL	58 700	19 265	
04-02884	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU PLATEAU LAVAL	228 620	44 510	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-00877	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALE ET/OU RECOMPOSÉES LA SOURCE INC.	238 535	45 996	
04-01670	ASSOCIATION PARENTS-RESSOURCES DES BOIS-FRANCS	243 934	59 656	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-06090	CARREFOUR FAMILIAL DE MANSEAU	182 400	34 118	
04-01924	CENTRE DE RESSOURCES POUR LA NAISSANCE RÉGION MAURICIE INC.	228 560	49 555	
04-06130	CENTRE PIE	37 500	28 837	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-00374	CENTRE QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES À LA PETITE ENFANCE SECTION MAURICIE (CQRPE)	236 200	6 194	Fusion : Maison des familles chemin du Roi inc.
04-06013	F.A.I.R.E. (FAMILLES D'APPUI ET INTERVENTION POUR UN RÉSEAU D'ENTRAIDE)	182 857	37 986	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP
04-00436	MAISON DE LA FAMILLE DU GROUPE D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX PARENTS	146 950	43 445	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP
04-02995	LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	160 000	37 500	
04-06068	LA SOUPAPE O.C.F.	228 571	44 227	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-06163	LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE	14 900	14 900	
04-06151	LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL DE ST-NICÉPHORE	60 000	15 000	
04-06034	LUDOLETTRE	228 571	29 855	
04-06073	MAISON COMMUNAUTAIRE DE LA FAMILLE DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	100 000	4 936	Dissolution de l'organisme
04-06018	MAISON DES FAMILLES CHEMIN DU ROI INC.	236 200	44 993	
04-06099	MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX	91 726	35 184	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-02365	MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	60 000	47 019	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-03087	MAISON DE LA FAMILLE, DRUMMOND INC.	210 000	43 171	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-06101	MAISON MAGIQUE DU CAP	183 533	24 695	
04-01170	MATERNAIDE DU QUÉBEC	228 300	38 608	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-02506	PRO-ANAWIM	0	37 762	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-06035	RESSOURCES PARENTS-AILES	54 600	40 720	(f) Incluant 9 872 $ PACE
	TOTAL :	**3 759 474**	**843 556**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
PERSONNES HANDICAPÉES (D)				
04-06062	ASSOCIATION DES HANDICAPÉS ADULTES DE LA MAURICIE INC.	56 400	24 331	
04-00667	ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	20 000	15 000	
04-02795	ASSOCIATION DES PARENTS D' ENFANTS HANDICAPÉS (APEH) INC.	120 000	45 457	
04-06060	ASSOCIATION DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES SECTEUR PROVENCHER INC. (APDIP)	153 710	97 804	
04-06003	ASSOCIATION DES PERSONNES EN PERTE AUDITIVE DES BOIS-FRANCS	18 800	17 475	
04-01695	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE DRUMMOND INC.	17 121	17 122	
04-06111	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MRC DE BÉCANCOUR	21 000	20 374	
04-06059	ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC ST-PIERRE	81 277	35 193	
04-06004	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.	67 414	25 996	
04-06087	ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (A.Q.E.P.A.) MAURICIE-BOIS-FRANCS (04) INC.	103 392	15 421	
04-06159	ASSOCIATION MALENTENDANTS, MALENTENDANTES CENTRE DU QUÉBEC INC.	125 000	15 000	
04-06088	ASSOCIATION PART-ÉGALE NORMANDIE	80 000	30 408	
04-00101	ASSOCIATION POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE CENTRE-MAURICIE	50 000	34 415	
04-02357	CLUB JOIE DE VIVRE DE LA M.R.C.DE L'ÉRABLE INC.	80 225	31 889	
04-06092	COMITÉ DE CONCERTATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	54 600	0	
04-06009	COMITÉ PROMOTEUR COUP DE MAIN	100 000	62 234	
04-06093	COMITÉ RÉGIONAL DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE RÉGION 04 INC.	54 600	6 147	
04-01387	HANDICAP ACTION AUTONOMIE BOIS-FRANCS	80 000	38 607	
04-06015	H.S.I. HANDICAPS SOLEIL INC.	120 000	29 265	
04-06084	"LA SOURCE" ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU HAUT SAINT-MAURICE INC.	54 600	28 554	
04-06141	L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC.	54 000	15 000	
04-02681	L'ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (RÉGION BOIS FRANCS)	50 000	24 505	
04-06153	L'ÉVASION SERVICE DE GARDIENNAGE ET DE RÉPIT	52 701	15 000	
04-06155	MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE LA RÉGION 04	54 600	15 000	
04-02806	MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DRUMMONDVILLE	90 000	29 571	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
04-00780	PARRAINAGE CIVIQUE DRUMMOND INC.	130 000	19 131	
04-06076	PARRAINAGE CIVIQUE DES BOIS-FRANCS INC.	10 000	10 000	
04-06121	PARRAINAGE CIVIQUE DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	54 600	15 000	
04-06135	REGROUPEMENT D'ORGANISMES DE PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC (RÉGION 17)	22 896	0	
04-06142	REGROUPEMENT D'ORGANISMES DE PROMOTION POUR PERSONNES HANDICAPÉES - RÉGION MAURICIE	82 500	0	
	TOTAL:	**2 059 436**	**733 898**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
SANTÉ MENTALE (E)				
04-06080	ASSOCIATION DE PARENTS LA PASSERELLE DES TERRITOIRES DES C.L.S.C. NICOLET-YAMASKA ET LES BLÉS D'OR	68 340	60 557	B.S. récurrent
04-06046	ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU MALADE ÉMOTIONNEL DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	82 125	60 557	B.S. récurrent
04-06054	ASSOCIATION LE P.A.S.	101 000	60 557	B.S. récurrent
04-06081	AU BOUT DU FIL DRUMMOND INC.	167 843	108 683	B.S. récurrent
04-06048	AUTISME MAURICIE	200 000	73 581	
04-06044	AUTO-PSY MAURICIE	122 032	81 637	B.S. récurrent annualisé à 45 000 $ pour 2002 2003
04-06161	CENTRE DE STIMULATION L'ENVOL	264 000	75 474	B.S. non-récurrent
04-06041	CENTRE PRÉVENTION SUICIDE, CENTRE-DE-LA-MAURICIE, MÉKINAC, INC.	164 236	116 054	B.S. récurrent
04-06137	CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW (PROJET MIKON)	0	10 323	
04-06043	GROUPE D'ENTRAIDE FACILE D'ACCÈS	156 900	71 994	B.S. récurrent annualisé à 23 000 $ pour 2002 2003
04-06052	GROUPE D'ENTRAIDE LA LANTERNE	74 000	60 557	B.S. récurrent
04-06037	GROUPE D'ENTRAIDE L'ENTRACTE	121 300	84 494	B.S. récurrent annualisé à 48 000 $ pour 2002 2003
04-06051	GROUPE D'ENTRAIDE "L'ENTRAIN"	168 331	84 495	B.S. récurrent annualisé à 48 000 $ pour 2002-2003
04-06167	LA CHRYSALIDE MAISON D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE		255 000	La Ruche Aire ouverte org. Parrain
04-06098	LA MAISON LE RÉVERBÈRE INC.	255 000	276 000	B.S. récurrent
04-06039	LA RUCHE AIRE-OUVERTE INC.	180 000	88 944	B.S. récurrent annualisé à 31 700 $ pour 2002 2003
04-06050	L'AVENUE LIBRE DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.	91 117	72 994	B.S. récurrent annualisé à 25 000 $ pour 2002 2003
04-06053	LE GYROSCOPE DU BASSIN DE MASKINONGÉ	59 256	60 557	B.S. récurrent
04-06045	LE PÉRISCOPE, ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES PROCHES DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE MENTALE DU CENTRE MAURICIE ET SECTEUR MÉKINAC (AFPPAMM)	54 600	60 557	B.S. récurrent
04-06056	LE RÉSEAU DE PRÉVENTION SUICIDE DES BOIS-FRANCS INC.	185 000	110 684	B.S. récurrent 5 000 $ et non-réc. 2 000 $
04-06175	LE RÉSEAU D'HABITATION COMMUNAUTAIRE DE LA MAURICIE INC.		54 600	
04-06047	LE TRAVERSIER, SERVICE D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE	200 000	116 249	B.S. récurrent annualisé à 71 000 $ pour 2002 2003
04-06042	LES ATELIERS DU SECOND SOUFFLE	162 320	120 109	
04-06072	LES PARENTS PARTENAIRES INC.	54 500	60 259	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-06036	MAISON DE TRANSITION DE LA BATISCAN	257 729	257 745	B.S. récurrent
04-06049	REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASE EN SANTÉ MENTALE RÉGIONS 04-17	80 000	55 000	B.S. non-récurrent
04-06038	RÉSEAU D'AIDE LE TREMPLIN INC.	450 264	295 617	B.S. 21 000 $ récurrent et 6 125 $ non-récurrent
04-06055	CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE DU HAUT SAINT-MAURICE	100 097	73 437	B.S. récurrent

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
04-06057	CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DE TROIS-RIVIÈRES	410 069	272 510	B.S. récurrent
04-06058	SOLIDARITÉ RÉGIONALE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC/ MAURICIE	224 000	133 974	B.S. récurrent autres sources financement annualisé à 3 000 $ pour 2002-2003
04-06040	SOCIÉTÉ CHARLES N. DE BLOIS INC.	165 000	143 982	B.S. non-récurrent
	TOTAL :	**4 619 059**	**3 457 177**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (F) ET MAINTIEN À DOMICILE (P)				
04-02276	CARREFOUR D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU HAUT SAINT MAURICE			
	SOC	20 000	8 866	
	MAINTIEN À DOMICILE	80 000	68 268	
	TOTAL :	100 000	77 134	
04-00409	CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS			
	SOC		15 707	
	MAINTIEN À DOMICILE		185 335	Dont 8 343 $ projet spécial
	TOTAL :	253 416	201 042	
04-00410	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN			
	SOC		14 524	
	MAINTIEN À DOMICILE		160 385	
	TOTAL :	240 000	174 908	
04-00381	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRAND'MÈRE INC.			
	SOC		10 595	
	MAINTIEN À DOMICILE		94 458	
	TOTAL :	250 000	105 052	
04-00203	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE DRUMMONDVILLE INC.			
	SOC	54 800	14 836	
	MAINTIEN À DOMICILE	276 281	225 193	
	TOTAL :	331 081	240 029	
04-01158	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA M.R.C. DE BÉCANCOUR			
	SOC		11 499	
	MAINTIEN À DOMICILE		96 230	
	TOTAL :	230 000	107 730	
04-00378	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC ST-PIERRE			
	SOC		10 997	
	MAINTIEN À DOMICILE		46 934	
	TOTAL :	207 000	57 931	
04-00403	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE L'ÉRABLE			
	SOC		13 071	
	MAINTIEN À DOMICILE		100 499	
	TOTAL :	207 000	113 569	
04-00884	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MÉKINAC			
	SOC		12 575	
	MAINTIEN À DOMICILE		67 962	
	TOTAL :	207 000	80 537	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
04-02367	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-NARCISSE INC.			
	SOC		12 147	
	MAINTIEN À DOMICILE		39 483	
	TOTAL :	207 000	51 630	
04-00133	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE «CONTACT»			
	SOC	9 220	9 220	
04-00640	NICOLET			
	SOC		10 595	
	MAINTIEN À DOMICILE		78 090	
	TOTAL :	210 000	88 685	
04-00474	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAVIOLETTE			
	SOC	56 500	12 682	(e) 905 $ Transféré au CAB du Rivage
	MAINTIEN À DOMICILE	258 223	227 829	(e) 16 272 $ Transféré au CAB du Rivage
	TOTAL :	314 723	240 511	
04-06143	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU RIVAGE			
	SOC		5 519	
	MAINTIEN À DOMICILE		99 194	
	TOTAL :	208 505	104 713	
04-01047	LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DU BASSIN MASKINONGÉ			
	SOC		11 499	
	MAINTIEN À DOMICILE		94 391	
	TOTAL :	207 000	105 891	
04-02159	CENTRE DE BÉNÉVOLAT LA PÉRADE INC.			
	SOC		10 233	
	MAINTIEN À DOMICILE		39 483	
	TOTAL :	207 000	49 716	
MAINTIEN À DOMICILE (P)				
04-05827	ALBATROS 04 (MAURICIE - BOIS-FRANCS) INC.	26 524	26 524	
04-06132	MAISON ALBATROS TROIS-RIVIÈRES INC.	85 000	71 000	
04-03102	LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA MAURICIE	598 383	51 678	
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	150 000	33 919	
04-06131	RÉSIDENCE ENTRE-DEUX	685 764	354 618	
04-06107	SOCIÉTÉ ALZHEIMER DRUMMOND, INC.	175 000	71 000	
04-06027	SOUTIEN À DOMICILE DES CHENAUX	20 000	15 000	
	TOTAL :	**5 129 616**	**2 432 038**	
	FINANCEMENT SECTEUR I :		**184 565**	
	FINANCEMENT SECTEUR IV :		**2 247 473**	
	TOTAL DU FINANCEMENT :		**2 432 038**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
MULTICLIENTÈLES (H)				
04-02245	CAFÉ-RENCONTRE DRUMMOND INC.	124 895	25 293	
04-03073	CENTRE D'ENTRAIDE AUX RAYONS DU SOLEIL INC.	170 000	15 000	
04-01806	CENTRE LE HAVRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	502 182	284 480	
04-06008	CHEZ-NOUS, ENTRE-HOMMES	41 000	15 000	
04-02655	ENSOLEILVENT	335 000	259 080	
04-00356	LES GROUPES POPULAIRES ASSOCIÉS DE DRUMMOND INC.	128 243	18 592	
04-02506	PRO-ANAWIM		259 080	
04-06077	SOS RESSOURCES	40 000	23 379	Versé au parrain Carrefour d'entraide Drummond inc. 04-02390K
	TOTAL :	**1 341 320**	**899 904**	
PERSONNES ÂGÉES (I)				
04-06083	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION DRUMMONDVILLE INC.	22 000	15 000	
04-06147	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES, A.Q.D.R. SECTION CENTRE DE LA MAURICIE	10 000	10 000	
04-06148	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) SECTION MÉKINAC	6 500	6 500	
04-06160	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉ-RETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION TROIS-RIVIÈRES	6 500	6 500	
04-00739	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS DES CHENAUX (A.Q.D.R.)	15 000	15 000	
04-06071	L'ASSOCIATION DES AIDANTS NATURELS ET AIDANTES NATURELLES DU BASSIN DE MASKINONGÉ "MAINS TENDRES"	25 000	15 421	
04-03016	REGROUPEMENT DES AIDANTS NATURELS (RÉGION 04 NORD)	0	3 129	
	TOTAL :	**85 000**	**71 550**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
PERSONNES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE (J)				
04-06110	AMITIÉ-SANTÉ 04	20 437	15 000	
04-06145	ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE	46 000	15 000	
04-06085	ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.	54 000	15 000	
04-06146	ASSOCIATION DES PERSONNES APHASIQUES DE LA MAURICIE	72 093	15 000	
04-06063	ASSOCIATION DES TRAUMATISÉS CRANIO-CÉRÉBRAUX, MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.	55 500	33 172	
04-06112	ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ACCIDENTÉS DE LA MAURICIE (ATTAM)	0	0	PAS DE DEMANDE DE SUB. 2001-2002
04-06089	ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE BOIS-FRANCS	100 000	15 900	B.S. 900 $ non-récurrent
04-02526	EPILEPSIE MAURICIE CENTRE DU QUÉBEC	150 000	33 172	
04-06152	L'ESPOIR DES DIABÉTIQUES, RÉGION DES BOIS-FRANCS	50 200	15 000	
04-06122	PARKINSON MAURICIE-CENTRE DU QUÉBEC INC.	42 500	15 000	
04-06156	SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES, SECTION MAURICIE	90 000	15 000	
	TOTAL :	**680 730**	**187 244**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
PERSONNES DÉMUNIES ET AUTRES CATÉGORIES (K)				
04-06086	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA MAURICIE	132 200	34 267	
04-02390	CARREFOUR D'ENTRAIDE DRUMMOND INC.	134 200	37 440	
04-02397	CARREFOUR NORMANDIE SAINT-TITE INC.	95 403	44 761	(f) Incluant 1 565 $ Y'APP et 9 872 $ PACE
04-06113	C.D.P.A.S. - VICTO (COMITÉ POUR LES DROITS DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES)	57 052	15 421	
04-02735	CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC	67 136	43 271	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-01678	CENTRE D'ORGANISATION MAURICIEN DE SERVICES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (C.O.M.S.E.P.)	60 000	43 347	(f) Incluant 9 872 $ PACE
04-06129	COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE LA TUQUE	59 200	15 421	
04-02572	COMPTOIR ALIMENTAIRE DRUMMOND INC.	117 000	34 342	
04-06012	EBYON INC.	34 000	24 695	
04-00756	FONDS COMMUNAUTAIRES DES CHENAUX	75 000	28 261	
04-06114	GROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES ET TROIS-RIVIÈRES-OUEST INC.	43 564	15 421	
04-06095	LA CLÉ EN ÉDUCATION POPULAIRE DE MASKINONGÉ	65 000	34 267	
04-06150	LA MAISON DE L'ABONDANCE	20 000	15 000	
04-06094	LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	72 755	24 695	
04-06116	L'ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES DÉMUNIES DE LA MRC DE MASKINONGÉ	16 000	15 000	
04-06109	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF) DES BOIS-FRANCS	70 200	15 421	
04-02728	LA TABLÉE POPULAIRE SHAWINIGAN INC.	68 267	31 067	
04-02939	LES ARTISANS BÉNÉVOLES PAIX EN MAURICIE	169 000	24 993	
04-02848	LES CUISINES COLLECTIVES DES BOIS-FRANCS	64 000	39 354	
04-06164	MAISON COUP DE POUCE T.R.	40 000	15 000	
04-02093	MOISSON MAURICIE	125 000	47 148	
04-06103	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE ET DE SERVICES ST-EUSÈBE	54 000	26 010	
04-06104	ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ANTI-PAUVRETÉ DE L'ÉRABLE	63 000	33 324	
04-02506	PRO-ANAWIM	590 906	56 337	
04-06106	R.D.D.S. REGROUPEMENT DE DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DU DISTRICT DE DRUMMOND	61 000	34 267	
04-06024	R.D.D.S. (SHAWINIGAN) INC.	56 095	24 695	
04-02646	REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DE FRANCHEVILLE	69 600	39 354	
04-06125	REGROUPEMENT DES SANS EMPLOI DE VICTORIAVILLE	20 000	15 000	
04-06025	REGROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX (R.D.D.S.) DE LA RÉGION DE NICOLET INC.	100 000	34 267	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
04-06126	RESSOURCE AIDE ALIMENTAIRE	115 000	15 421	
	TOTAL :	**2 714 578**	**877 263**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES OU EN DIFFICULTÉ (M)				
04-00143	CENTRE D'HÉBERGEMENT L'ENTRE-TEMPS INC.	630 000	35 000	Suivi
04-00044	LA ROSE DES VENTS DE DRUMMOND INC.	585 000	324 000	
04-00150	LA SÉJOURNELLE (MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE)	537 550	327 879	
04-01086	LE FAR (FAMILLE, ACCUEIL, RÉFÉRENCE) 1985 INC.	577 500	334 002	
04-00043	LE TOIT DE L'AMITIÉ	585 000	336 263	B.S. 15 000 $ récurrent pour femmes autochtones
04-02395	LA MAISON LA NACELLE	570 000	308 616	
04-00622	MAISON "DE CONNIVENCE" INC.	585 000	327 920	
04-06168	MAISON D'HÉBERGEMENT LA VOLTE-FACE		85 000	B.S. 85 000 $ non-récurrent
	TOTAL :	**4 070 050**	**2 078 680**	
CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES (N)				
04-06170	CENTRE D'AIDE AQUA-R-ELLE		50 000	B.S. non-récurrent
04-00157	CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE TROIS-RIVIÈRES	250 000	202 560	
04-02472	LA PASSERELLE, CENTRE D'AIDE ET DE PRÉVENTION CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES	200 000	202 560	
	TOTAL :	**450 000**	**455 120**	
CENTRE DE FEMMES (O)				
04-00619	CENTRE DE FEMMES DE SHAWINIGAN INC.	165 000	85 000	B.S. récurrent
04-01260	CENTRE DE FEMMES PARMI ELLES	165 000	85 000	B.S. récurrent
04-02175	CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE	165 000	85 000	B.S. récurrent
04-06157	FEMMES DE MÉKINAC	165 000	36 750	35 000 $ et 1 750 $ récurrent
04-01167	LE COLLECTIF DES FEMMES DE NICOLET ET RÉGION	165 000	85 000	B.S. récurrent
04-00434	LA MAISON DES FEMMES DES BOIS-FRANCS	165 000	85 000	B.S. récurrent
04-00148	MAISON DES FEMMES DE DRUMMONDVILLE	165 000	85 000	B.S. récurrent
	TOTAL :	**1 155 000**	**546 750**	
ORGANISMES D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT (R)				
04-03283	CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES - MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	122 265	119 916	B.S. 40 643 $ récurrent 2001-02 Annualisé à 81 285 $ pour 2002-03
	TOTAL :	**122 265**	**119 916**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
AUTRES RESSOURCES POUR FEMMES (S)				
04-00100	CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE	346 831	306 628	B.S. récurrent annualisé à 80 000 $ pour 2002-2003
	TOTAL :	**346 831**	**306 628**	
ORGANISMES DE JUSTICE ALTERNATIVE (T)				
04-00676	L'ALTER-ÉGAUX, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE	110 585	51 381	
04-00957	"COMMUN ACCORD" PROGRAMME MESURE DE RECHANGE	210 120	141 490	
04-00568	DÉPART JEUNESSE INC.	133 956	100 774	
04-00131	PIVO-JEUNESSE	420 000	339 142	
04-00563	POINT-JEUNESSE INC.	258 100	185 067	
04-00284	PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE "PACTE" BOIS-FRANCS	221 440	145 986	
04-00592	RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ	130 700	51 416	
	TOTAL :	**1 484 901**	**1 015 256**	
MAISONS D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (U)				
04-01147	MAISON HABIT-ACTION DE DRUMMONDVILLE INC.	402 025	267 160	
04-01714	MAISON RAYMOND ROY	400 000	267 175	
	TOTAL :	**802 025**	**534 336**	
CONJOINTS VIOLENTS (V)				
04-01140	HOMME ALTERNATIVE	130 000	101 689	
04-03021	HALTE DRUMMOND	232 700	101 689	
04-02359	L'ACCORD MAURICIE INC.	122 192	107 327	
	TOTAL :	**484 892**	**310 706**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
SIDA (W)				
04-02212	BUREAU LOCAL D'INTERVENTION TRAITANT DU SIDA (B.L.I.T.S.)	130 000	94 820	B.S. récurrent
04-02846	MAISON RE-NÉ INC.	231 935	195 498	B.S. non-récurrent
04-02425	SIDACTION (TROIS-RIVIÈRES) INC.	92 017	72 881	B.S. récurrent
	TOTAL :	**453 952**	**363 199**	
AUTRES RESSOURCES JEUNESSE (X)				
04-03229	AVENUE JEUNESSE TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	84 988	55 000	B.S. 1 435 $ non-récurrent
04-06011	CORPORATION PARTENAIRES 12-18 DE LA MRC DE L'ÉRABLE	84 600	44 139	
04-01662	ESPACE BOIS-FRANCS	210 000	101 312	
04-01828	ESPACE MAURICIE	210 000	101 312	
04-06149	GENTILLY TRANSIT JEUNESSE	34 002	15 000	
04-01472	LE REFUGE LA PIAULE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	250 000	133 232	
04-06069	MAISON MARIE RIVIER DE DRUMMONDVILLE INC.	51 900	20 058	
04-06105	PARTENAIRES ACTION JEUNESSE MÉKINAC	54 600	24 695	
04-02831	RÉPIT JEUNESSE	95 000	55 000	B.S. 20 808 $ non-récurrent
04-06082	TOIT JEF INC.	66 209	55 000	B.S. 15 095 $ non-récurrent
04-06128	TRAVAIL DE RUE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE MASKINONGÉ	72 954	55 000	B.S. 14 719 $ non-récurrent
04-06030	TRAVAILLEURS DE RUE, INFORMATION, PRÉVENTION, SENSIBILISATION DU RIVAGE	60 082	55 000	B.S. 12 241 $ non-récurrent
04-06078	TRAVAILLEURS DE RUE DE LA TUQUE INC.	112 328	55 000	B.S. 14 868 $ non-récurrent
	TOTAL :	**1 386 663**	**769 749**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
MAISON DE JEUNES (Y)				
04-00308	ALTERNATIVE JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈRES	160 508	74 757	
04-00027	CARREFOUR JEUNESSE DE SHAWINIGAN	160 508	70 800	
04-06091	COMITÉ LIAISON ADOLESCENTS-PARENTS	70 000	28 460	
04-01025	DÉFI-JEUNESSE DU HAUT ST-MAURICE INC.	155 091	69 290	
04-00130	MAISON DES JEUNES "LA DESTINATION 12-17" INC.	160 508	85 525	
04-00003	L'ACCUEIL JEUNESSE GRAND-MÈRE INC.	125 000	70 800	
04-01862	LA CORPORATION DE LA MAISON DES JEUNES ACTION-JEUNESSE INC.	60 000	59 085	
04-00120	LA FRÉQUENCE INC.	160 508	74 757	
04-03284	LA MAISON DES JEUNES AU COEUR DES MONTAGNES	93 948	37 068	
04-00737	LA MAISON DES JEUNES DE PLESSISVILLE INC.	158 136	66 558	
04-06144	LA MAISON DES JEUNES DE STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE INC.	90 000	20 320	
04-03224	LA MAISON DES JEUNES DU LAC ST-PIERRE	54 600	36 094	
04-06002	L'ASSOCIATION DES GROUPES DE JEUNES DES HAUTS-RELIEFS	132 633	37 068	
04-02678	"L'EAU-VENT" (MAISON DE JEUNES)	99 000	59 085	
04-06102	LOCAL ACTION JEUNES	56 630	28 460	
04-01927	MAISON DE JEUNES À CAP-DE-LA-MADELEINE	78 000	66 211	
04-02464	MAISON DE JEUNES "AU BOUT DU MONDE" DE ST-PAULIN	160 508	59 085	
04-01027	MAISON DE JEUNES L'ÉVEIL JEUNESSE DE LOUISEVILLE INC.	160 508	67 108	
04-00307	MAISON DE QUARTIER DE DRUMMONDVILLE INC.	160 508	74 757	
04-06100	MAISON DES JEUNES DE BÉCANCOUR	25 000	20 320	
04-00764	MAISON DES JEUNES DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN L'INDEX	68 000	67 108	
04-06020	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND	93 948	28 460	
04-06019	MAISON DES JEUNES DE SAINT-CYRILLE DE WENDOVER	93 948	28 460	
04-06154	MAISON DES JEUNES DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN	50 000	15 000	
04-06021	MAISON DES JEUNES DE SAINT-GERMAIN	133 633	37 068	
04-06117	MAISON DES JEUNES DE ST-SYLVÈRE INC.	22 000	20 320	
04-06118	MAISON DES JEUNES DE STE-ANGÈLE-DE-LAVAL	34 500	25 178	
04-06133	MAISON DES JEUNES DE STE-GERTRUDE INC.	24 000	15 000	
04-06119	MAISON DES JEUNES DE SHAWINIGAN-SUD	55 264	28 460	
04-06166	MAISON DES JEUNES "LE CHAKADO"	20 000	15 000	
04-00124	TRAIT D'UNION DE VICTORIAVILLE	160 508	74 757	
04-01112	TRAVERSÉE 12-18 ANS INC.	160 508	67 108	
	TOTAL :	**3 237 903**	**1 527 529**	

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
BUDGETS ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002

NUMÉRO DE DOSSIER	NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION DEMANDÉE	BUDGET ACCORDÉ	COMMENTAIRES
HORS CATÉGORIE (CONSULTATION ET CONCERTATION RÉGIONALE)				
04-06023	TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (TROC) OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX CENTRE-DU-QUÉBEC ET MAURICIE	150 000	128 268	B.S. non-récurrent
	TOTAL :	**150 000**	**128 268**	
AUTRES ORGANISMES				
04-06032	ARCHE MAURICIE INC.	325 000	301 113	
04-06007	CENTRE POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES DES BOIS-FRANCS INC.	231 488	191 403	
	TOTAL :	**556 488**	**492 516**	